Communauté de communes du

Nogentais

Magazine d'informations Intercommunales



www.ccdunogentais.fr

Aube en Champagne
LE DÉPARTEMENT

Communauté de Communes du Nogentais

Grand Est
ALSACE CHAMPAGNE-ARDENNE LORRAINE

TNR Rénovation

CRÉATION & RÉNOVATION

Maçonnerie générale

•

Aménagement intérieur & extérieur

tnr.renov@gmail.com

FONTAINE-MÂCON

06 47 37 10 62

RÉSIDENCE SERVICES SENIORS DOMITYS
À PROVINS



VENEZ VISITER
VOTRE RÉSIDENCE
ET ESTIMER
VOTRE LOYER

CONTACTEZ-NOUS
RÉSIDENCE LA GALLIQUE
13 RTE DE CHAMPBENOIST
PROVINS
01 89 94 00 00
Ouverte 7j/7 / **domitys.fr**

LE CADRE IDÉAL POUR VIVRE LA VIE QUE VOUS AIMEZ !

VOTRE APPARTEMENT	BIEN ENTOURÉ ET RASSURÉ	BIEN ACCOMPAGNÉ
En location du studio au 3 pièces Avec vos meubles	Équipe 24h/24, 7j/7 Résidence sécurisée	Restauration de qualité Services et activités à la carte

DOMITYS
AG2R LA MONDIALE



SOMMAIRE

P.3 Edito

P.5 Les élus communautaires

P.7 Rappel sur les compétences intercommunales

P.10 Les finances

P.17 Mobilité

P.19 Petite enfance (Crèche et RPE)

P.21 Service Environnement déchets / tri : nos bacs de collecte

P.24 Tourisme

P.31 Patrimoine

P.33 Promotion du territoire

P.34 Conseillère numérique

P.35 Création de AGESC

P.36 Infos pratiques

P.37 Développement économique

Direction de la publication, de la rédaction et photos :
Communauté de Communes du Nogentais

Régie Publicitaire : Groupe Média Plus Communication
ZA Les Bassins - 6, Route du Plessis
10370 Villenauxe la Grande
Mob. : 06 03 88 21 96
Site Web : www.mediapluscom.fr
E-Mail : contact@mediapluscom.fr
Impression : Imprimerie spéciale du Groupe Média Plus Communication
Dépôt légal : 2026

IMPRIM'VERT®

ROUSSEY

Travaux publics et particuliers

Travaux VRD - Revêtement enrobé
Terrassement - Assainissement

03 25 39 46 90
pont-sur-seine@eurovia.com

Route de la Villeneuve au Châtelot - PONT SUR SEINE

Intermarché
SUPER



Nogent-sur-Seine

Tél. : 03 25 39 01 02
47 Route de Bray

Sur les étals de nos marchés traditionnels, la qualité et le choix sont au rendez-vous.
Bio, cave, animalerie ou beauté... Dans nos rayons, profitez des bons plans et promos signés Intermarché, sans oublier vos services au quotidien. Parce qu'on fait tout pour vous faciliter les courses.





ÉDITO



Raphaël LANTHIEZ

La solidarité est au centre de notre action intercommunale en 2026.

Je tiens tout d'abord à remercier très sincèrement les élus communautaires pour la confiance qu'ils m'ont accordée en me réélisant à la présidence de la Communauté de Communes du Nogentais. Cette confiance m'honore et m'engage. Elle constitue avant tout la reconnaissance d'un travail collectif mené depuis plusieurs années au service de notre territoire et de ses habitants.

Depuis 2014, nous avons fait le choix d'une intercommunalité utile, solidaire et ambitieuse. Dans un contexte souvent complexe pour les collectivités locales, nous avons su maintenir un cap clair : accompagner les communes, améliorer les services aux habitants et préparer l'avenir du Nogentais.

Je suis particulièrement attachée à la gestion rigoureuse et responsable qui a guidé notre action tout au long des précédents mandats. Grâce à cette exigence, nous avons pu poursuivre nos investissements, soutenir les projets de nos communes et développer de nouvelles actions sans augmenter les impôts. Cette maîtrise financière restera un principe fondamental de notre action au cours des années à venir.

La solidarité entre les communes demeure le socle de notre projet communautaire. Nous avons fait le choix fort de soutenir l'ensemble des communes rurales en prenant en charge le Fonds National de Péréquation des Ressources Intercommunales et Communales (FPIC), représentant plus de 7 millions d'euros sur la période 2020-2026. Nous avons également accompagné les projets municipaux grâce aux fonds de concours communautaires. Ces dispositifs ont démontré leur utilité et leur efficacité ; ils resteront des outils essentiels pour accompagner le développement de nos communes.

Nous avons également renforcé l'attractivité du territoire en agissant dans de nombreux domaines : l'amélioration de l'habitat, le développement économique, la petite enfance, le soutien à la parentalité, les mobilités solidaires, le tourisme, la culture ou encore la transition numérique. Toutes ces actions contribuent concrètement à améliorer la qualité de vie des habitants et à rendre notre territoire toujours plus accueillant pour les familles et les entreprises.

Le mandat qui s'ouvre sera marqué par des enjeux majeurs pour l'avenir du Nogentais. Les projets industriels et énergétiques actuellement à l'étude, notamment autour de l'EPR2 et du projet d'usine de combustible MOX, représentent des perspectives importantes en matière d'emploi, de développement économique et d'attractivité. La Communauté de Communes prendra toute sa place dans ces réflexions afin que ces projets puissent bénéficier au territoire dans les meilleures conditions, tout en préservant notre cadre de vie et notre identité rurale.

Le développement de notre territoire s'inscrit également dans une démarche d'équilibre et de préservation. À cet égard, la création de la Réserve Naturelle Nationale de la Seine Champenoise constitue une avancée majeure. Avec près de 2 500 hectares, dont plus de 60 % situés sur le territoire de la Communauté de Communes du Nogentais, elle devient la plus grande réserve naturelle du Grand Est. Cette reconnaissance exceptionnelle souligne la richesse de notre patrimoine naturel et notre capacité à concilier développement, attractivité et protection de l'environnement. Nous sommes pleinement associés à sa gestion afin qu'elle soit également un atout pour la valorisation et le rayonnement de notre territoire.

Parce que les défis qui nous attendent sont nombreux, nous construirons ensemble notre feuille de route pour les années à venir, dans un esprit de dialogue, d'écoute et de coopération entre toutes les communes. Notre force réside dans notre capacité à agir collectivement, dans le respect des spécificités de chacun et dans la recherche constante de l'intérêt général.

Je suis convaincue que le Nogentais dispose aujourd'hui d'atouts exceptionnels : une situation géographique stratégique, un tissu économique dynamique, un patrimoine naturel remarquable, des services de qualité et des élus profondément engagés au service de leurs habitants.

C'est avec cette confiance dans l'avenir, cette volonté d'agir et la même détermination que je poursuivrai, aux côtés des élus communautaires et des agents de la collectivité, mon engagement au service du Nogentais.

Ensemble, continuons à construire un territoire attractif, solidaire, ambitieux et respectueux de son environnement, afin de préparer l'avenir des générations qui nous succéderont.

Bonne lecture à toutes et à tous.

Raphaël LANTHIEZ,
Présidente de la Communauté de Communes du Nogentais,
Maire de Soligny-les-Etangs

Daniel Moquet

LE SPÉCIALISTE DE VOS EXTÉRIEURS



RECOMMANDÉ PAR VOS VOISINS

ALLÉE JARDIN

TOUS STYLES & TOUS BUDGETS

Toujours près de chez vous, et à votre écoute

Gratte Grue - 10400 PONT SUR SEINE

03 25 76 48 18

SUR MESURE FABRICANT POSEUR DANIEL MOQUET

ouïe fine

AIDES AUDITIVES

AUDIOPROTHÉSISTES

Vos experts de la prise en charge de la perte auditive

- Dépistage auditif
- Appareillage auditif adulte et enfant
- Prise en charge de l'acouphène
- Réparation d'appareillage auditif
- Systèmes d'écoute TV
- Réalisation de protections de l'oreille

Plus d'informations sur www.ouie-fine.fr

Centre de Santé
51 avenue de Saint-Roch
10400 NOGENT-SUR SEINE

01 60 58 69 73

Sur Rendez-vous tous les mardis et les jeudis

LR CHAUFFAGE

INSTALLATEUR
PLOMBIER
CHAUFFAGISTE

ENTREPRISE QUALIFIÉE RGE

maprimerénov'



Pose et dépannage en chauffage
Gaz - Pompe à chaleur
Pac Hybride
Poêle et chaudière à granulés de bois
Création de salle de bains clés en main

21 bis Av du Général de Gaulle
10400 Nogent sur Seine
Tel 03.25.21.91.31 -
www.lrchauffage.com

4 Av Alain Peyrefitte D79
77480 Bray sur Seine
Tel 03.25.21.91.31 -
www.lrchauffage.com

12 rue Édouard Herriot
10350 Marigny le Châtel
Tel 03.25.21.91.31 -
ww.lrchauffage.com

La Championne

culture PAR pom

DU CHAMP À L'ASSIETTE



Producteur,
Conditionneur
et Négociant

Découvrez
notre gamme
LA CHAMPIONNE
proche de
chez vous



14 route de Prunay
10350, Saint-Flavy

www.culturepom.com

LES ÉLUS COMMUNAUTAIRES



LA PRÉSIDENTE

Raphaële LANTHIEZ
Présidente de la Communauté de Communes du Nogentais,
Maire de Soligny-les-Etangs

LES VICE-PRESIDENTS



Benoît SAVOURAT
1er Vice-Président
Commission développement économique, environnement-déchets
Maire de La Louptière-Thénard



Claude BACHOT
2ème Vice-Présidente
Commission petite enfance - jeunesse - service à la personne
Maire de Traînel



Chantal OUDARD
3ème Vice-Présidente
Commission tourisme – patrimoine – transformation numérique
Maire de Villenauxe-La-Grande



Grégory BICHE
4ème Vice-Président
Commission des finances – artisanat et commerce
Maire de Le Mériot



Michelle MONOS
5ème Vice-Présidente
Commission communication – promotion et aménagement du territoire
Maire de La Saulsotte

LES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES



Jean-Claude TUCOULAT
Membre du bureau
Maire de Pont-sur-Seine



Valérie DONGO
Membre du Bureau
Maire adjointe
Villenauxe-la-Grande



Vincent BARAT
Membre du Bureau
Maire de St AUBIN



Christian ROBERT
Membre du Bureau
Conseiller Municipal de Nogent-sur-Seine



Patricia ROUX
Conseillère Communautaire
Maire de Barbuise



Michel JEROME
Conseiller Communautaire
Maire de Bouy-sur-Orvin



Guy TARANEK
Conseiller Communautaire
Maire de Courceroy



Maxence MEUNIER
Conseiller Communautaire
Maire de Ferreux-Quincey



Jean-Jacques BOYNARD
Conseiller Communautaire
Maire de Fontaine-Mâcon



Jacques VAJOU
Conseiller Communautaire
Maire de Fontenay-de-Bossery

LES ÉLUS COMMUNAUTAIRES



Philippe BERGNER
Conseiller Communautaire
Maire de Gumery



Sarah TENOT
Conseillère Communautaire
Maire de Marnay-sur-Seine



César CORNAZ
Conseiller Communautaire
Maire de Montpothier



Olivier DOUSSOT
Conseiller Communautaire
Maire de La Motte-Tilly



Estelle BOMBERGER-RIVOT
Conseillère Communautaire
Maire de Nogent-sur-Seine



Alain BARAYON
Conseiller Communautaire
Maire Adjoint de
Nogent-sur-Seine



Emmanuelle STEIB
Conseillère Communautaire
Maire Adjointe de
Nogent-sur-Seine



Loïc CHAMPION
Conseiller Communautaire
Maire Adjoint de
Nogent-sur Seine



Murielle ROLLET
Conseillère Communautaire
Maire Adjointe de
Nogent-sur-Seine



Alain DAMASSE
Conseiller Communautaire
Maire Adjoint de
Nogent-sur-Seine



Corinne CABOURDIN-BOURGUIGNON
Conseillère Communautaire
Maire Adjointe de
Nogent-sur-Seine



Laurent LEVASSEUR
Conseiller Communautaire
Maire adjoint de
Nogent-sur-Seine



Bénédicte HOUDRÉ
Conseillère Communautaire
Maire Adjointe de Nogent-sur-Seine



Pierre MATHY
Conseiller Communautaire
Conseiller Municipal de
Nogent-sur-Seine



Magalie LEFEBVRE-MANGEOT
Conseillère Communautaire
Conseillère Municipale de
Nogent-sur-Seine



Emmanuel DOLLAT
Conseiller Communautaire
Maire de Périgny-la-Rose



Bertrand TORCHET
Conseiller Communautaire
Maire de Plessis-Barbuise



Carole VANBESIEN
Conseillère Communautaire
Maire Adjointe de
Pont-sur-Seine



Gilbert LEMAUR
Conseiller Communautaire
Maire de
Saint-Nicolas-La-Chapelle



Christian GIRAULT
Conseiller Communautaire
Maire adjoint de
La Saulsotte



Bernard GAUTHIER
Conseiller Communautaire
Maire Adjoint de Traînel



Richard LOPEZ DESROCHES
Conseiller Communautaire
Maire Adjoint de
Villenauxe-la-Grande



Antonin DURAND
Conseiller Communautaire
Maire Adjoint de
Villenauxe-la-Grande



Damien GUERINOT
Conseiller Communautaire
Conseiller Municipal de
Villenauxe-la-Grande



Frédéric LENOUVEL
Conseiller Communautaire
Maire de
La Villeneuve-au-Châtelot

RAPPEL SUR LES COMPÉTENCES INTERCOMMUNALES

LES COMPÉTENCES OBLIGATOIRES

> L'aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire :
Schéma de cohérence territoriale (SCOT) et schéma de secteur, plan local d'urbanisme.

Le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR) a été missionné pour élaborer le SCOT.

> Les actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L 4251-17
- Création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire : gestion des 3 ZAE de Nogent sur Seine ainsi que celle de Pont-sur-Seine
- Politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire
- Promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme : convention avec l'Office du tourisme (OTNVS)

> Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI)
La communauté de Communes du Nogentais a décidé de ne pas instaurer la taxe GEMAPI additionnelle à tous les habitants du territoire intercommunal. Elle finance sa contribution sur ses propres fonds qui a permis à tous les habitants d'économiser près de 650 000 € depuis 2021 à ce jour.

> Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage (obligatoire depuis 2017)
La communauté de communes du Nogentais conventionne avec la Communauté de Communes des Portes de Romilly (CCPRS) et finance 50 % du coût global des frais de fonctionnement du site basé à Romilly. Depuis 2017 la CCN a financé plus de 360 000 € pour cette aire d'accueil.

> Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés.
La Communauté de Communes du Nogentais gère la collecte des déchets ménagers en porte à porte, le tri, les apports volontaires (journaux magazine, verre) ainsi que 3 déchèteries (Traînel, Pont-sur-Seine et Nogent-sur-Seine).

LES COMPÉTENCES SUPPLÉMENTAIRES

TOURISME

(convention avec l'Office du Tourisme du Nogentais et de la Vallée de la Seine : OTNVS)

> Les chemins et sentiers de randonnées communautaires situés sur le territoire des communes membres et complémentaires au maillage des circuits de petites et grandes randonnées du Nogentais : convention avec l'OTNVS

> Les aires de repos et points pique-nique communautaires implantés sur les chemins et sentiers de randonnées ainsi que la signalétique s'y rapportant : convention avec l'OTNVS

> Création et gestion d'une passerelle publique sur le barrage de Beaulieu et du Livon

> Protection et mise en valeur de l'environnement, le cas échéant dans le cadre de schémas départementaux et soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie.

PETITE ENFANCE

> Action sociale d'intérêt communautaire : gestion d'une crèche et d'un relais petite enfance

La Communauté de Communes du Nogentais gère la crèche La Ribambelle avec un agrément de 39 berceaux. Cet établissement est complet en permanence. (L'effectif en termes de personnel pour ce service est de 17 agents) Le Relais Petite Enfance « Les écureuils » accueille les assistantes maternelles, les accompagne dans leur démarche d'agrément et autres, reçoit les parents en demande de mode de garde et les accompagne, conseille dans cet objectif. La responsable du Relais organise désormais des partenariats divers ainsi que des sorties.

GM FERMETURES

Ghislain GRANGÉ 06 14 96 04 64

Portail
Porte de garage
Automatisme
Alarme
Vidéosurveillance



TSCHOEPPÉ portails | clôtures | brise-vues

BFT team pro

NOUVEAU HALL D'EXPOSITION



- MARCILLY-SUR-SEINE -

www.gmfermetures.com

SARL
SIMONNET TRAVAUX PUBLICS





TERRASSEMENT
DÉMOLITION
ASSAINISSEMENT
V.R.D
AMÉNAGEMENT DE COURS...



STP

Tél. 06 79 64 33 02

simonnet.stp@gmail.com

12 Chemin de la Rue - 10400 PLESSIS BARBUISE

Richard ENERGIES

INSTALLATION | DÉPANNAGE
ENTRETIEN | POMPE À CHALEUR
CLIMATISATION | SANITAIRE
SALLE DE BAINS PERSONNALISÉE
PLOMBERIE | CHAUDIÈRE
CHAUFFAGE FIOUL, GAZ, BOIS, GRANULÉ

RGE Qualibois | RGE QualiPac | PG | RGE Ventilation+ | RGE Chauffage+

www.chupin-energies.fr

richardenergie@outlook.fr

03 26 42 61 57

51260 Esclavolles-Lurey

VAJOU
Ferme de FONTENAY

La maîtrise du champ à l'assiette et du local toute l'année !

PME+ Entreprise labellisée Démarche RSE audité

MEMBRE DE Demain la Terre



ferme de Fontenay Agriculteurs engagés

VAL LEGUMES SAS
9 rue de l'Eglise 10400 Fontenay-de-Bossery
03 25 39 54 20 - contact@val-legumes.fr
www.fermedefontenay.com

RAPPEL SUR LES COMPÉTENCES INTERCOMMUNALES

NUMERIQUE / DEMATERIALISATION

> Etablissement et exploitation d'infrastructures et de réseaux de communications électroniques :

La Communauté de Communes du Nogentais finance aux communes membres de son territoire l'abonnement à l'application panneau pocket. Elle a également adhéré au Syndicat Aube Numérique.

> Gestion de la Structure France Services :

La Communauté de Communes du Nogentais a conventionné avec la Communauté de Communes Seine et Aube (CCSA) de Méry sur Seine et se partage ainsi à temps égal une conseillère numérique qui assure des rdvs individuels, assure des ateliers collectifs, intervient à titre préventif dans les collèges, écoles primaires, Ephad, bibliothèque en assurant des animations diverses et variées.

> Dispositifs locaux de prévention de la délinquance : acquisition, installation et entretien de dispositifs de vidéoprotection)

POUR VOUS TENIR INFORMÉS DE L'AVANCEMENT DU PROJET DE VIDÉOPROTECTION :



L'installation des caméras sera assurée par le Syndicat Départemental d'Electricité de l'Aube et les serveurs fournis par le département de l'Aube via un syndicat numérique en cours de création.

Le SDEA dispose de deux prestataires installant des caméras sur tout le département et la CCN a ainsi deux entreprises différentes pour assurer la pose de celles-ci.

Les travaux concernant les sept communes dont le marché du SDEA est encours ont été validés en juin par le Bureau du SDDEA qui est maître d'œuvre pour ces opérations. Les terrassements, le génie civil nécessaires et les branchements électriques (réalisés par Enedis) seront entrepris dans les prochaines semaines.

Précision importante : le SDEA était doté de deux marchés départementaux pour couvrir l'ensemble des communes. L'un de ces marchés est désormais clos ; pour le second, une nouvelle consultation va être engagée afin de désigner un nouvel attributaire au début de l'année 2027. De ce fait, la phase de travaux concernant les 14 autres communes de la CCN restantes sera réalisée en 2027.

Enfin, l'installation effective des caméras dépendra du raccordement à la fibre optique — qui doit être assuré via le syndicat numérique mis à disposition par le Département — dossier encore à finaliser suite aux élections municipales. Nous vous transmettrons un planning détaillé d'exécution dès qu'il sera arrêté par les partenaires en charge de ce déploiement.

HABITAT

> Politique du logement et du cadre de vie :

La Communauté de Communes du Nogentais a lancé un programme d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) en accompagnant financièrement les particuliers dans leurs travaux d'isolation, d'adaptation...

ORGANISATION DE LA MOBILITE

> Convention avec la Croix Rouge

> Convention avec Familles Rurales de l'Aube

> Opération Caravelle : financement du transport des écoles maternelles et primaires de l'ensemble du territoire intercommunal dans le cadre de leurs sorties culturelles. Depuis 2025, plus de 10 500 € ont été pris en charge, permettant ainsi aux écoles et aux coopératives de réaliser des économies significatives tout en favorisant l'accès aux visites culturelles.

DIVERS

> Création et gestion d'un chenil/chatterie intercommunal

La communauté de Communes du Nogentais a conventionné avec la SACPA pour les animaux errants sur tout le territoire intercommunal. Chaque commune dispose d'un contact personnalisé, la Communauté de Communes du Nogentais finance ce service pour les 23 communes à hauteur de 17 000€ TTC / an.

LES FINANCES

Grégory BICHE,
Vice-Président, en charge des Finances

FISCALITÉ

La Communauté de Communes du Nogentais est un EPCI (Etablissement Public de Coopération Intercommunal) à fiscalité additionnelle. Cela signifie qu'elle applique un taux s'additionnant aux taux communaux.

Pour rappel, ci-dessous les taux votés en 2026 par le Conseil Communautaire, **taux inchangés depuis sa création en 2007 :**

	Taux en vigueur en 2026
Taxe Foncière Bâtie	1.09 %
Taxe Foncière Non Bâtie	1.01 %
CFE (Cotisation Foncière des Entreprises)	1.05 %
Fiscalité Professionnelle de Zone	20.32 %
Taxe d'Habitation (taux de 2019)	2.48 %

Le produit attendu de ces recettes fiscales pour 2026 est estimé à 1 700 000 € (équivalent à 2025)

Aussi la **Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères** est appliquée par la Communauté de Communes du Nogentais afin de couvrir les dépenses liées à la collecte et traitement des ordures ménagères en porte à porte, le tri sélectif, les points d'apports volontaires (verre, papiers/journaux magazine) mais aussi la gestion des 3 déchèteries (Nogent-sur-Seine, Traînel et Pont-sur-Seine) ainsi que l'enlèvement et le traitement des bennes.

Les 2 610 284 € de produits de la TEOM couvrent en totalité les dépenses du service environnement déchets. Ce service est tout juste équilibré.

RAPPEL DES TAUX EN FONCTION DES SERVICES RENDUS :

Zone 1 : communes avec un seul passage par semaine : 17.61 %
Bouy-sur-Orvin, Courceroy, Ferreux-Quincey, Fontaine-Mâcon, Fontenay-de-Bossery, Gumery, La Louptière-Thénard, Le Mériot, La Motte-Tilly, Pont-sur-Seine, Saint-Nicolas-La-Chapelle, Traînel, Barbuise, Montpothier, Périgny-la-Rose, Plessis-Barbuise, la Saulsotte, Soligny-les-Etangs, la Villeneuve-au-Châtelot.

Zone 2 : commune avec un 2ème passage pour la collecte des ordures ménagères, service rendu : 23.17 %
Nogent-sur-Seine (certains quartiers du centre ville)

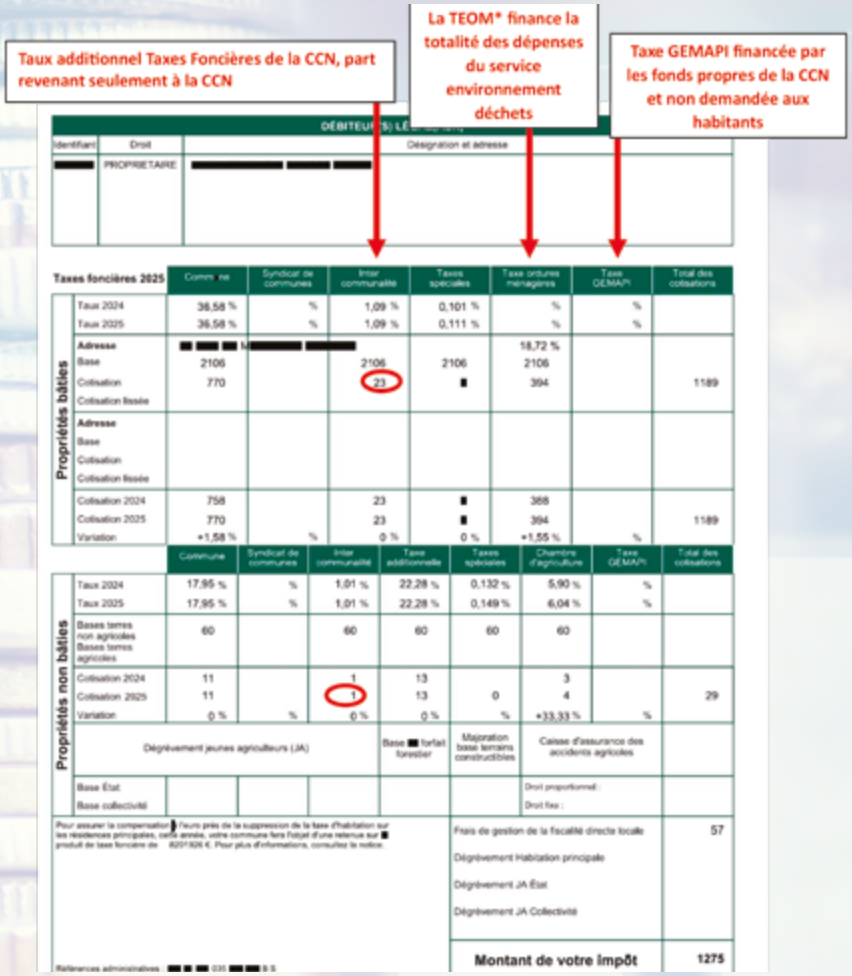
Zone 3 : commune avec collecte des déchets verts secteur Nogent : 18.72 %
Nogent-sur-Seine

Zone 4 : commune avec collecte des déchets verts secteur Villenauxe : 19.83 %
Villenauxe-la-Grande

Zone 5 : commune avec nuisances, proximité du centre d'enfouissement : 13.21 %
Marnay-sur-Seine

Zone 6 : commune avec nuisances directes du centre d'enfouissement : 8.81 %
Saint-Aubin

Exemple d'une feuille d'impôts de taxes foncières d'un propriétaire habitant Nogent-Sur-Seine avec un passage Ordures Ménagères + tri et déchets verts.



Sur cet exemple de taxes foncières sur les propriétés bâties et non bâties, la **Communauté de Communes du Nogentais** ne perçoit que 24 € de produits fiscaux sur les 1 275 € soit **moins de 2 %** de la totalité de cet impôt versé par ce propriétaire.
La commune de Nogent sur Seine perçoit 781 € de produits fiscaux sur les 1 275 € soit **plus de 61 %** de la totalité de cet impôt versé par ce propriétaire.
Le reste du produit fiscal est partagé entre le Département et la Chambre d'Agriculture.

**TEOM : Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères*

Alain BOYER, ancien Vice-Président
de la Communauté de Communes du Nogentais

AIDES AUX COMMUNES

> Fonds de Péréquation Intercommunal et Communal (FPIC)

Dans de très nombreux comptes rendus ou articles de presse, dans les discussions entre Conseillers Communautaires et élus, un sujet revient constamment sur le tapis le F.P.I.C. Quel serpent de mer se cache-t-il derrière ces 4 lettres de cet acronyme ?

Le F.P.I.C., de son vrai nom Fond de Péréquation des Ressources Intercommunales, fut créé par l'article 144 de la Loi de finance 2012, et c'est le premier mécanisme national de péréquation horizontale des ressources intercommunales et de **leurs communes**. Il se caractérise par le prélèvement d'une fraction des ressources fiscales de certaines collectivités qui est ensuite reversée à des communes plus défavorisées.

En résumé, l'Etat prélève sur les collectivités les plus riches en termes de ressources fiscales pour abonder les budgets des collectivités les plus pauvres. C'est beau, c'est généreux, c'est plein de bonnes intentions... ! Mais voilà, comme le disait Bernard de Clairvaux : *« l'enfer est pavé de bonnes intentions... ! »* Pourquoi une mesure en apparence très simple, qui peut s'apparenter à cette formule vieille comme le monde « prendre aux riches pour donner aux pauvres » suscite tant de réprobations et maintenant d'inquiétudes parmi les Conseillers communautaires ? Eh bien, si l'idée était bonne, son mode de calcul est pour le moins contestable.

Sont considérées comme riches les communes appartenant à une Communauté de Communes dont le potentiel fiscal par habitant est supérieur à 749.40 € par habitant.

Avant d'aller plus loin, il est indispensable de rappeler que le potentiel fiscal d'une collectivité est le produit de ses bases fiscales par les taux moyens nationaux... Ce ne sont donc pas ses recettes fiscales réellement perçues mais celles qu'elle serait censée percevoir si ces taux d'imposition étaient égaux aux taux moyens de la France. Jusque-là rien d'anormal, avouez qu'il serait illogique d'aider des collectivités qui voteraient des taux très bas et puis, comme disait si bien le fabuliste : « Aide-toi, le ciel t'aidera ».

Le potentiel fiscal moyen de notre Communauté de Communes est de 2 199.83 €, donc très au-dessus des 749.40 € qui constituent la frontière entre collectivités riches et pauvres. Pour faire simple, au-delà de 749.40 € les collectivités se voient prélever une partie de leurs recettes au profit de celles dont le potentiel fiscal est inférieur à 749.40 €.

Mais alors où est le problème ?

Le problème réside dans le fait qu'au sein de notre Communauté de Communes, **les ressources sont très inégalement réparties, ainsi le potentiel fiscal de Nogent sur Seine, commune la plus riche (présence du C.N.P.E., In Vivo, les papeteries SAICA, etc, ...) est de 4 752.87 €, contre 616.78 € pour la commune la plus pauvre.** Mais rappelez-vous, le F.P.I.C., c'est le premier mécanisme national de péréquation horizontale des ressources intercommunales et de **leurs communes**... **Donc Riches ou pauvres, puisque le potentiel fiscal de l'ensemble de la C.C. du nogentais est de 2 199.83 €... tout le monde paie... même les communes qui, prises isolément, devaient être bénéficiaires.**

Dans le tableau ci-dessous, pour 4 communes de notre C.C., choisies pour leur taille, vous trouverez le montant du FPIC 2025, leur potentiel fiscal, leurs recettes en valeurs absolues ainsi que ces mêmes recettes traduites en euros par habitant. Ainsi, vous pouvez constater que les différences sont énormes (de 1 à 8).

	Nb hab.	Potentiel fiscal	Montant FPIC 2025	Recettes 2025	Recettes par hab.	Recette - FPIC	Recettes - FPIC par hab.
Barbuise	471	699,29	18 639,00	353 861,90	751,30	335 222,90	711,73
Nogent/ S	5 956	4752,87	1 498 321,00	35 495 614,88	5 959,64	33 997 293,88	5 708,07
La Saulsotte	727	623,38	25 817,00	675 708,45	929,45	649 891,45	893,94
Villenauxe la Gde	2 685	705,81	116 022,00	2 190 410,29	815,80	2 074 388,29	772,58

Pour information le montant des recettes fiscales 2025 pour la Communauté de Communes du Nogentais s'élève à 1 749 309 €

Les chiffres du FPIC sont issus des documents transmis par la DGFIP aux collectivités locales. Les recettes des communes sont les recettes 2025 avant report des excédents antérieurs telles qu'elles apparaissent sur le compte financier unique 2025, voté en 2026.

LES FINANCES

Grégory BICHE,
Vice-Président, en charge des Finances

La création du FPIC, dans l'esprit de la Loi de finance de 2012, implique qu'au sein d'une même Communauté de Communes s'instaure une vraie solidarité permettant d'offrir les mêmes services et prestations aux citoyens d'un même territoire.

A la lecture de ce qui précède, il est aisé de comprendre que nous sommes très éloignés des buts recherchés. Les communes avec un revenu par habitant inférieur à 800 € éprouvent d'énormes difficultés à boucler leur budget, à offrir des services à leurs administrés, à entretenir leur patrimoine et dans ces hypothèses, comment évoquer d'éventuels projets de développement ?

C'est pour tenter d'aplanir quelque peu ces disparités existantes qu'à compter de 2016, votre Communauté de Communes a pris la décision de prendre en charge en partie, puis en totalité le FPIC des communes hors Nogent Sur Seine. Revenir sur cette décision de bon sens, c'est condamner les communes les plus pauvres à une asphyxie certaine. **D'autre part, contraindre la Communauté de Communes à prendre en charge la contribution FPIC de Nogent/Seine, soit près de 1 500 000 €, c'est priver notre C.C. du Nogentais d'une part importante de ses ressources et dans cette hypothèse, les fonds de concours, si utiles aux financements des projets communaux, seront réduits à leur plus simple expression.** Il serait infiniment regrettable d'étrangler les communes aux revenus les plus faibles afin que la commune centre puisse bénéficier d'un revenu par habitant supérieur de quelques 4,4 % alors que ses recettes par habitant sont supérieures de 700 % par rapport aux villages aux revenus les plus faibles.

> Fonds de concours phase 1

Dans le cadre du pacte de gouvernance il a été instauré l'attribution de fonds de concours pour la période 2023-2027 à destination des communes membres. La totalité de ces fonds pour la phase 1 représente 1 million d'euros.

Nogent-sur-Seine :
Une réflexion pour un projet structurant est toujours en attente d'une réponse des élus de Nogent, depuis 2023, afin que la commune de Nogent-sur-Seine puisse bénéficier d'un soutien économique lors de la phase 2.

Bilan au 1er semestre 2026 :

COMMUNES	MONTANT	REALISE	RESTE
BARBUISE	50 260.00 €	47 562.25 €	2 697.75 €
BOUY SUR ORVIN	**10 000.00 €**	**10 000.00 €**	**soldé**
COURCEROY	**10 000.00 €**	**10 000.00 €**	**soldé**
FERREUX-QUINCEY	19 935.00 €	14 082.47 €	5 852.53 €
FONTAINE MACON	**29 475.00 €**	**29 475.00 €**	**soldé**
FONTENAY DE BOSSERY	**10 000.00 €**	**10 000.00 €**	**soldé**
GUMERY	**10 620.00 €**	**10 620.00 €**	**soldé**
LA LOUPTIERE-THENARD	34 560.00 €	33 089.09 €	1 470.91 €
MARNAY SUR SEINE	27 424.00 €	16 231.11 €	11 192.89 €
LE MERIOT	26 160.00 €	13 080.00 €	13 080.00 €
LA MOTTE TILLY	39 861.00 €	30 680.52 €	9 180.48 €
MONTPOTHIER	**37 211.00 €**	**37 211.00 €**	**soldé**
PERIGNY-LA-ROSE	**10 000.00 €**	**10 000.00 €**	**soldé**
PLESSIS BARBUISE	10 000.00 €	1 212.50 €	8 787.50 €
PONT-SUR-SEINE	124 478.00 €	81 277.60 €	43 200.40 €
SAINT AUBIN	27 315.00 €	18 486.69 €	8 828.31 €
SAINT NICOLAS LA CHAPELLE	10 000.00 €	5 000.00 €	5 000.00 €
LA SAULSOTTE	75 135.00 €	73 397.72 €	1 737.28 €
SOLIGNY LES ETANGS	**30 074.00 €**	**30 074.00 €**	**soldé**
TRAINEL	110 715.00 €	85 387.86 €	25 327.14 €
VILLENAUXE LA GRANDE	**286 777.00 €**	**286 777.00 €**	**soldé**
LA VILLENEUVE AU CHATELOT	**10 000.00 €**	**10 000.00 €**	**soldé**
TOTAL	**1 000 000.00 €**	**863 644.81 €**	**136 355.19 €**

Grégory BICHE,
Vice-Président, en charge des Finances

> Fonds de concours spécial église, chapelles et monuments commémoratifs.

Lors de sa séance du 15 avril 2025, le Conseil communautaire a décidé d'instaurer un fonds de concours exceptionnel intitulé « Églises et chapelles », doté d'un montant maximal de **10 000 € par commune**. Ce dispositif concerne 22 communes : Barbuise, Bouy-sur-Orvin, Courceroy, Ferreux-Quincey, Fontaine-Macon, Fontenay-de-Bossery, Gumery, La Louptière-Thénard, Marnay-sur-Seine, Le Mériot, Montpothier, La Motte-Tilly, Nogent-sur-Seine, Périgny-la-Rose, Plessis-Barbuise, Saint-Aubin, Saint-Nicolas-la-Chapelle, La Saulsotte, Soligny-les-Étangs, Traînel, Villenauxe-la-Grande et La Villeneuve-au-Châtelot.

Au total, une enveloppe de **220 000 €** est ainsi mobilisée par la Communauté de Communes du Nogentais afin de soutenir des travaux d'entretien et de mise en valeur des églises, chapelles, cimetières et monuments commémoratifs.

Les communes disposent d'un délai courant jusqu'au 31 décembre 2031 pour solliciter ce fonds, sur présentation d'un projet. Au 1er septembre 2026, un montant de 67 657,57 € a déjà été attribué aux communes ayant déposé une demande.

La commune de Pont-sur-Seine n'est pas éligible à ce dispositif spécifique. Elle bénéficie toutefois d'un accompagnement financier de la Communauté de communes du Nogentais à hauteur de 10 000 €, dans le cadre d'une convention de mandat relative aux travaux d'assainissement extérieur de l'église Saint-Martin.

COMMUNES	MONTANT	REALISE	RESTE
BARBUISE	10 000,00 €	6 464,00 €	3 536,00 €
BOUY SUR ORVIN	10 000,00 €	0 €	10 000,00 €
COURCEROY	**10 000,00 €**	**10 000,00 €**	**soldé**
FERREUX-QUINCEY	10 000,00 €	7 114,24 €	2 885,76 €
FONTAINE MACON	10 000,00 €	6 237,50 €	3 762,50 €
FONTENAY DE BOSSERY	10 000,00 €	0 €	10 000,00 €
GUMERY	**10 000,00 €**	**10 000,00 €**	**soldé**
LA LOUPTIERE-THENARD	10 000,00 €	4 161,49 €	5 838,51 €
MARNAY SUR SEINE	10 000,00 €	0 €	10 000,00 €
LE MERIOT	10 000,00 €	0 €	10 000,00 €
LA MOTTE TILLY	10 000,00 €	0 €	10 000,00 €
MONTPOTHIER	10 000,00 €	7 420,00 €	2 580,00 €
NOGENT SUR SEINE	10 000,00 €	0 €	10 000,00 €
PERIGNY-LA-ROSE	10 000,00 €	4 330,50 €	5 669,50 €
PLESSIS BARBUISE	10 000,00 €	0 €	10 000,00 €
SAINT AUBIN	10 000,00 €	0 €	10 000,00 €
SAINT NICOLAS LA CHAPELLE	10 000,00 €	0 €	10 000,00 €
LA SAULSOTTE	10 000,00 €	0 €	10 000,00 €
SOLIGNY LES ETANGS	10 000,00 €	1 929,84 €	8 070,16 €
TRAINEL	**10 000,00 €**	**10 000,00 €**	**soldé**
VILLENAUXE LA GRANDE	**10 000,00 €**	**10 000,00 €**	**soldé**
LA VILLENEUVE AU CHATELOT	10 000,00 €	0 €	10 000,00 €
TOTAL	220 000,00 €	77 657,57 €	142 342,43 €

> Financement de l'abonnement Panneau-Pocket et Canva pour les communes

Depuis 2024 la Communauté de Communes du Nogentais finance l'abonnement annuel des communes à panneau pocket afin que les habitants de chaque commune membre de l'interco puissent recevoir les informations intercommunales et communales.

Aussi pour 2026 il est proposé que la communauté de communes du Nogentais finance également l'abonnement des mairies qui le souhaitent au service CANVA afin de bénéficier de la version professionnelle. Ceci représente **+ de 6 500 €.**

Les Serres
DU MERIOT

FLEURISTE • JARDINERIE • DECORATION • ANIMALERIE

RD619
10400 LE MERIOT
Entre Nogent sur Seine
et Provins

03 25 39 83 16
www.lesserresdumeriot.com



F.G.F NUISIBLES

DÉRATISATION
CHENILLES PROCESSIONNAIRES
INSECTES RAMPANTS / VOLANTS
TRAITEMENT DE CHARPENTE
INSECTES XYLOPHAGES
TAUPES

F.G.F Hygiène

DÉSINFECTION
SYNDROME DE DIOGÈNE
LOGEMENT INSALUBRE
NETTOYAGE POST MORTEM

Yohann RITTLING **07 68 63 49 60**
fgfnuisibles@gmail.com - www.fgf-nuisibles-hygiene.com

Sadec Akelys
votre partenaire de confiance au coeur du Nogentais !

Cabinet d'expertise-comptable, nous accompagnons les entrepreneurs et dirigeants à chaque étape de leur développement : Comptabilité • Audit & Commissariat aux comptes • Juridique • Conseil • Fiscalité • Gestion sociale & RH.

Nouvelle adresse !

À partir du 29 juin, retrouvez-nous dans nos nouveaux locaux au
3 rue de l'Orme – 10400 Nogent-sur-Seine

accueil.nogent@sadec-akelys.fr | 03 25 39 85 08

SADEC AKELYS
AUDIT, EXPERTISE COMPTABLE ET CONSEIL

RÉPARATION , ENTRETIEN & AMÉLIORATION DE TOUS TYPES DE TOITURE

ATTILA
répare et entretient vos toits

01.64.00.27.63
provins@attila.fr

- Étanchéité
- Démoussage de toiture
- Mesures conservatoires
- Pose et remplacement fenêtre de toit

www.attila.fr

LES FINANCES

Grégory BICHE,
Vice-Président, en charge des Finances

AIDES ÉCONOMIQUES

> Aides au développement économique

En 2022 plus de 2.8 millions d'euros ont été pris du budget général pour régulariser les écritures liées au déficit du budget annexe gratte grue bâtiment, budget annexe crée en 2017 suite au transfert de compétence obligatoire des zones d'activités économiques.

Ce budget annexe concerne l'usine PSI de fabrication d'antennes implantée dans la zone industrielle de Pont-sur-Seine, reprise en 2018 par la société TONNA ACCESS.

En 2023, suite à la liquidation judiciaire de la société PSI actée par le Tribunal de Commerce, la Communauté de Communes a dû annuler le solde des dettes de ladite société pour un total de 813 340 €. La société MGG INDUSTRIES a repris la société TONNA ACCESS suite à sa liquidation judiciaire.

En 2024 la somme de 427 482 € a été prélevée du budget général pour alimenter et équilibrer le budget annexe gratte grue bâtiment.

En 2025 suite à clôture de la société TONNA ACCESS pour insuffisance d'actif, clôture prononcée par le Tribunal de Commerce de Troyes le 22 janvier 2025, il convient d'éteindre la créance de 121 465.80 €. La somme de 347 116.36 € doit être prélevée du budget principal pour équilibrer le budget annexe gratte grue bâtiment.

AIDES AUX ADMINISTRÉS

> OPAH

L'OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat) est un dispositif public français visant à réhabiliter des logements privés anciens.

Elle a été mise en place par la Communauté de Communes du Nogentais en octobre 2023 avec l'appui de l'État et de l'Agence nationale de l'habitat (Anah), la Région et le Département de l'Aube.

Son objectif est d'améliorer le confort, la sécurité et la performance énergétique des logements.

Elle permet aux propriétaires occupants ou bailleurs de bénéficier d'aides financières pour réaliser des travaux.

Bilan depuis le lancement de l'opération fin 2023 :
- 51 logements ont bénéficié des aides dont 24 dossiers pour l'énergie, 24 dossiers pour l'autonomie et 3 dossiers pour dégradation.
- 1 754 992 € TTC de travaux réalisés, 1 385 899 € de subventions obtenues soit près de 79 %, seulement 21 % à la charge des particuliers
- Parmi les 1 385 899 € de subventions : 1 148 106 € de l'ANAH, 51 614 € du département de l'aube, 25 394 € de la Région, 119 733 € de la Communauté de Communes du Nogentais, 4 294 € de caisses spécifiques et 36 758 € d'autres subventions.

> CHEQUIERS-LOISIRS



Chaque année, les jeunes de 8 à 17 ans résidant sur le territoire de la Communauté de Communes peuvent bénéficier d'un chéquier loisirs au tarif symbolique de 2 €.

Ce carnet comprend 4 places de cinéma ainsi que 4 entrées à la piscine, pour profiter pleinement des activités locales à moindre coût.

Chéquier à venir retirer dans les locaux de la CCN.

Valeur du chéquier : 32 € !!!

> COMPOSTEURS :

La Communauté de Communes du Nogentais propose aux habitants du territoire des composteurs à des tarifs très avantageux. Pour une première acquisition, seuls 25 % du coût réel sont à la charge des usagers, soit 18 € pour un composteur de 600 litres.

En cas de seconde dotation, la participation demandée s'élève à 50 % du coût réel.

Ainsi, la collectivité finance 75 % du prix pour le premier équipement et la moitié pour le second, afin d'encourager la pratique du compostage sur l'ensemble du territoire.

500 composteurs ont été commandés depuis 2023.



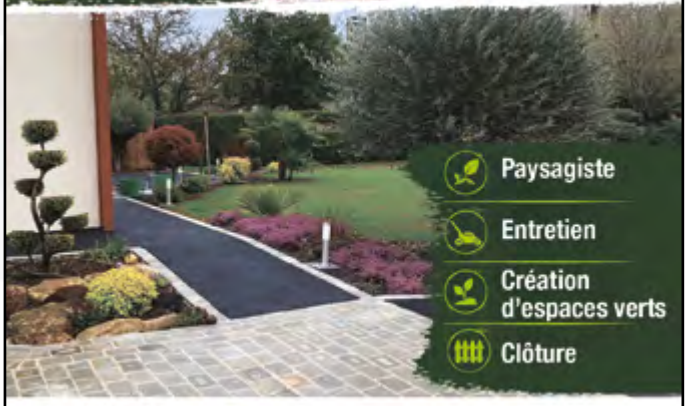
Grégory BICHE, Vice-Président, en charge des Finances

SARL FORESTIERE & PAYSAGE SIMARD

06 08 17 40 59 | 06 82 21 50 58



- Elagage
- Broyage lourd
- Rognage de souches
- Essouchage
- Abattage



- Paysagiste
- Entretien
- Création d'espaces verts
- Clôture

FOUCHÈRES | sarl-forestiere-simard@orange.fr

L'ATELIER DU PERMIS
CONDUITE NOGENTAISE

L'ATELIER DU PERMIS vous accompagne vers la réussite de votre PERMIS AUTO

- Permis B
- Conduite acompagnée & supervisée
- Point de RDV au lycée
- Atelier théorique avec enseignant

6 rue de l'Hôtel Dieu
NOGENT-SUR-SEINE



03 25 39 60 63
www.atelierdupermis.fr

Fabemi

Suivez-nous !



BÂTISSONS ENSEMBLE
UN FUTUR DURABLE

GROS ŒUVRE | TERRASSE & JARDIN | VOIRIE & RÉSEAUX



Retrouvez tous nos produits sur notre site : www.fabemi.fr

TRAVAUX PUBLICS

MITHIEUX Grand Est

TRAVAUX PUBLICS

TERRASSEMENT
PROFESSIONNELS & PARTICULIERS

VRD - RÉSEAUX DIVERS

03 25 25 00 01
info@mithieux-tp-grandest.com
17 rue de Fontaine Baron 10400, Nogent-sur-Seine
www.mithieux-tp.fr

CONVENTION CARAVELLE

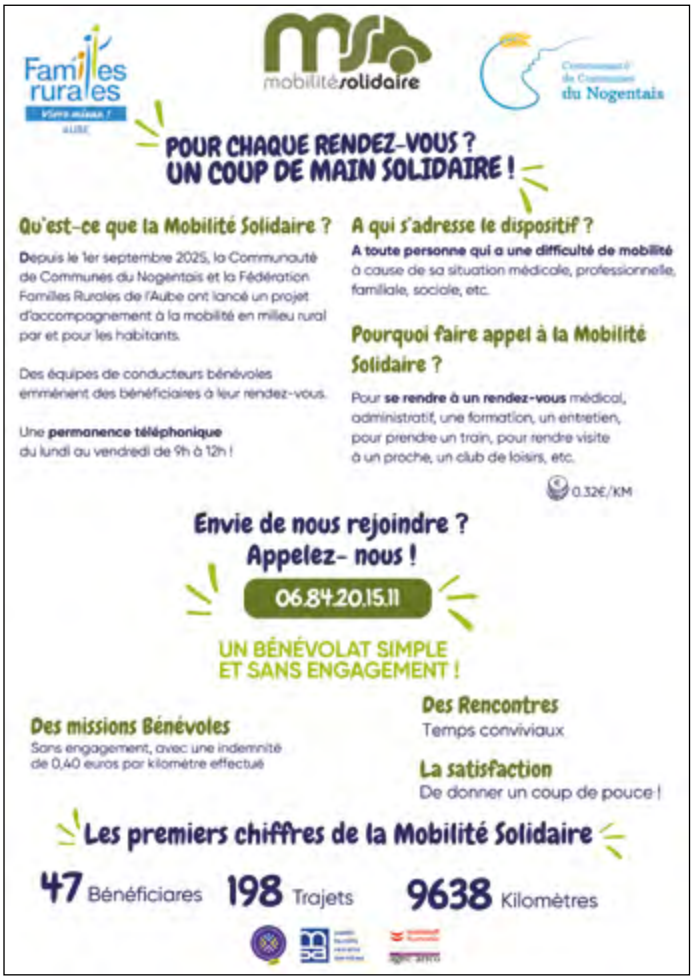
La Communauté de Communes du Nogentais finance le transport des écoles primaires et maternelles de son territoire dans le cadre de ses sorties culturelles depuis le printemps 2025.

En 2025 : 3 écoles accompagnées (Le Mériot, La Saulsotte, Pont-sur-Seine), 6 sorties, 213 élèves (146 primaires et 67 maternelles)
Coût des transports pris en charge par la Communauté de Communes du Nogentais : 2 230 €

En 2026 (au 1er juillet) : 7 écoles accompagnées (Fontaine-Mâcon, Villenauxe-la Grande, Pont-sur-Seine, Saint-Aubin, Nogent-sur-Seine (Flaubert et La Fontaine), 17 sorties, 724 élèves (522 primaires et 202 maternelles).
Coût des transports financés par la Communauté de Communes du Nogentais : 8 353 €

> 2 SOLUTIONS DE MOBILITÉS S'OFFRENT À VOUS, SELON CERTAINES CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ







> 1 SOLUTION À VÉLO VOUS EST ÉGALEMENT PROPOSÉE À LA GARE DE NOGENT-SUR-SEINE

A l'Aube des Sourires
MICRO-CRÈCHE

Un lieu doux et bienveillant pour grandir à son rythme.

Grandir en confiance

BIENVEILLANCE
Chaque enfant accueilli avec écoute, respect et confiance.

EVEIL
Des activités adaptées pour découvrir, explorer et s'épanouir.

À TAILLE HUMAINE
Un accompagnement personnalisé dans un petit cocon.

PROFESSIONNELLES DIPLÔMÉES
Une équipe formée, à l'écoute et attentive au bien-être de chaque enfant.

6 bis chemin de Plessis Barbuise - 10370 Villenauxe-la-Grande
06 72 62 45 86 | alaubedessourires@gmail.com
Retrouvez-nous sur Google, Facebook et Instagram

HARAS DES CHAISES
Poney-club
Pension
Equithérapie
A 10 min. de Nogent-sur-Seine



Chalautre-la-Grande
06 47 36 25 86
maud-lou@hotmail.fr

La Huche Gourmande
BOULANGERIE - PATISSERIE
PAINS • PÂTISSERIES • VIENNOISERIES • SNACKINGS
Tél. 03.25.21.86.10
lahuchegourmande@gmail.com
La Huche Gourmande - Nogent Sur Seine
@lahuchegourmande



38 Grande Rue Saint-Laurent NOGENT-SUR-SEINE

BOUCHERIE
St Laurent
BOUCHERIE CHARCUTERIE
TRAITEUR
5, Grande Rue St-Laurent - 10400 NOGENT sur SEINE
03 25 39 85 40

COIFFURE MIXTE
PaEva



L'univers de Manon
INSTITUT
DE BEAUTÉ
ET BIEN-ÊTRE
06 09 84 79 01
17, rue Hôtel Dieu - NOGENT SUR SEINE
03 25 39 80 62

PRESSING NOGENTAIS
Lagoon™
03 25 24 00 22
christellevial90@gmail.com
Horaires : du mardi au vendredi de 8h à12h et de 13h30 à 17h30
Samedi de 8h à 12h
22 AV. PASTEUR - 10400 NOGENT-SUR-SEINE

LA SOLUTION TELLEMENT PROCHE DE VOUS
Gitem
CANAPES, FAUTEUILS & LITERIE
ELECTROMENAGER & MULTIMEDIA
SERVICE APRES-VENTE
ANTENNES TERRESTRES & SATELLITES
C.C INTERMARCHE
10 400 NOGENT S/S
TEL : 03.25.39.83.05
C.C E.LECLERC
10 100 ROMILLY S/S
TEL : 03.25.21.00.97

EIRL Aurélie MARTINEZ
EI Laëtitia BOLLAERT
TOUTES ASSURANCES
PARTICULIER
PROFESSIONNEL
AXA
SPÉCIALISTE ASSURANCES
• AGRICOLES
• PERSONNES
(Prévoyance, retraite, épargne,...)
16 Grande Rue St Laurent - 10400 NOGENT-SUR-SEINE
03 25 39 81 88 - agence.martinezbollaert@axa.fr

SERVICE PETITE ENFANCE

LA CRÈCHE « LA RIBAMBELLE »

Au cœur du territoire nogentais, la crèche « La Ribambelle », gérée par la Communauté de Communes du Nogentais, accueille jusqu'à 39 enfants dans un environnement chaleureux et structuré. Les tout-petits y sont répartis en trois sections adaptées à leur âge : les bébés (0 à 18 mois), les moyens (18 à 24 mois) et les grands (24 à 36 mois).

Encadrés par une équipe de professionnels qualifiés – éducatrice de jeunes enfants, auxiliaires de puériculture, titulaires du CAP petite enfance et infirmière puéricultrice – les enfants évoluent dans un cadre sécurisé et bienveillant. Au quotidien, une grande variété d'activités leur est proposée : jeux de motricité, lectures d'histoires, ateliers créatifs ou encore moments de découverte dans le grand jardin de la structure.

La crèche La Ribambelle se distingue également par la richesse de ses partenariats locaux, favorisant l'ouverture et le lien social dès le plus jeune âge. Chaque mois, les enfants partagent un goûter intergénérationnel avec les résidents du foyer Saint-Roch, créant des instants précieux d'échange et de convivialité. Des rencontres sont aussi organisées avec des personnes accompagnées par France Alzheimer, dans une démarche de partage et de lutte contre l'isolement.

La préparation à l'entrée à l'école fait partie intégrante du projet pédagogique : les enfants visitent leur future classe accompagnés des professionnels de la crèche. Ils profitent également d'activités régulières au Relais Petite Enfance « les Ecureuils », permettant d'élargir leurs espaces de jeu.

Côté culture, plusieurs partenariats enrichissent leur quotidien : des matinées de découverte au musée Camille Claudel, des interventions mensuelles à la bibliothèque municipale, ainsi que la venue d'une conteuse bénévole qui enchante les enfants avec chants et récits.

Enfin, la crèche participe activement aux différents événements annuels, tels que le carnaval, la chasse aux œufs , le goûter des papas, mamans, papis, mamies.....

Un lieu de vie dynamique, ouvert sur son territoire, où chaque enfant grandit, découvre et s'épanouit.

CONTACTS

Directrice de la Crèche : Mme Isabelle BOILLOD

laribambelle@ccdunogentais.fr
25 rue du Général de Gaulle
10400 NOGENT SUR SEINE












SERVICE PETITE ENFANCE

LE RELAIS PETITE ENFANCE (RPE) « LES ÉCUREUILS »

À Nogent-sur-Seine, **le Relais Petite Enfance (RPE) « Les Écureuils » est un lieu gratuit**, convivial et ouvert aux assistantes maternelles. Pensé comme un espace d'échange et d'accompagnement, il informe les familles dans leur recherche de mode de garde et les guide dans leurs démarches administratives, tout en soutenant les professionnelles dans leur pratique au quotidien.

L'objectif du RPE est clair : améliorer la qualité de l'accueil des tout-petits à domicile, en favorisant le dialogue, le partage d'expériences et l'accès à des ressources adaptées.

Le relais accueille à Nogent sur seine les lundis, mardis et jeudis de 8h30 à 17h30, le mercredi de 9h à 17h (sauf le dernier mercredi du mois avec une permanence de 11h15 à 19h15) et le vendredi de 8h30 à 13h30. Des rendez-vous peuvent être proposés aux parents sur demande. Chaque matin, des activités sont organisées pour les assistantes maternelles et les enfants qu'elles accueillent : ateliers d'éveil, loisirs créatifs ou encore découvertes culturelles rythment ces temps de rencontre.

Le RPE « Les Écureuils » se déplace également sur le territoire : les lundis et vendredis matin à Nogent-sur-Seine, le mardi en itinérance à Villenauxe-la-Grande, et le jeudi, une semaine sur deux, à Traînel et Pont-sur-Seine.

Le relais développe par ailleurs de nombreux partenariats locaux. Avec la bibliothèque municipale, des séances de contes sont proposées chaque mois. En lien avec le Musée Camille Claudel, les enfants découvrent l'art à travers lectures et comptines. Une collaboration étroite existe également avec la crèche « La Ribambelle », favorisant le partage de locaux, de matériel et l'organisation d'événements communs. D'autres actions sont menées avec l'EHPAD de Traînel ainsi qu'avec le Château de la Motte-Tilly, enrichissant encore les expériences proposées aux enfants.

Un lieu de proximité, vivant et engagé, au service des familles et des professionnels de la petite enfance.













CONTACTS

Responsable et animatrice du RPE : Mme Carine GAUDON

06 43 48 29 00

carine.gaudon@ccdunogentais.fr

25 bis rue du Général de Gaulle - 10400 NOGENT SUR SEINE

Claude BACHOT, Vice-Présidente, en charge de la Petite Enfance

SERVICE ENVIRONNEMENT DÉCHETS / TRI

LE BAC JAUNE : QUE METTONS NOUS DEDANS ?

Nous avons tous un bac à déchets couvercle jaune dans nos habitations. Mais que doit-on mettre dedans ? Nous devons y déposer tous nos emballages et avec les extensions de consignes de tri, nous pouvons désormais déposer plus d'emballages dans notre bac. Mais attention, il y a des règles à respecter !

Ce que nous pouvons y mettre vide :

> Les boîtes métalliques
> Les bouteilles et flacons en plastique aplatis
> Barquettes polystyrène
> Assiettes et gobelets en carton
> Briques et cartonnettes alimentaires
> Poches, berlingots et tubes en plastique
> Tout emballage fermé doit être désoperculé



Tous les emballages se recyclent MAIS :

Il n'est pas nécessaire de les laver, videz simplement le contenu

> Éviter de les imbriquer
> Pas de bouteilles en verre
> Pas de sacs plastiques opaques
> Pas de médicaments
> Pas de nourriture ni excréments
> Pas de papier / enveloppe en miettes
> Pas de restes alimentaires dans les emballages
> Pas de vêtements ni gravats



LES AUTRES DÉCHETS

COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES :

Les ordures ménagères sont collectées chaque semaine.

Pour garantir le bon déroulement de la collecte, merci de respecter les consignes suivantes :



> Déposez uniquement vos déchets ménagers dans votre bac d'ordures ménagères.
> Ne déposez pas de déchets recyclables, déchets verts, gravats, encombrants ou déchets spéciaux dans ce bac.
> Présentez votre bac la veille au soir ou avant le passage du camion de collecte.

Un seul bac d'ordures ménagères par foyer sera collecté à chaque passage.

COLLECTE DES DÉCHETS VERTS EN PORTE-À-PORTE :

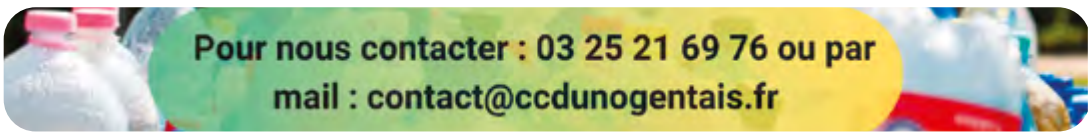
Uniquement pour les communes de :
Nogent-sur-Seine et Villenauxe-la-Grande

Pour que la collecte se déroule dans les meilleures conditions, merci de respecter les consignes suivantes :



> 2 bacs de déchets verts maximum par collecte et par foyer. La CCN fournit un seul bac. Le 2e bac est à la charge exclusive de l'usager et doit être acheté directement auprès d'un fournisseur.
> Jusqu'à 3 fagots de branches autorisés :
. Longueur maximale : 1 mètre
. Circonférence maximale : 50 cm
. Les fagots doivent être correctement attachés pour faciliter leur manutention.

Tout dépôt ne respectant pas ces consignes pourra ne pas être collecté.



SERVICE ENVIRONNEMENT DÉCHETS / TRI

DÉCHETERIES : UN TRI PRÉPARÉ, UN ACCUEIL FACILITÉ

Points essentiels à retenir :

> La carte de déchèterie est **OBLIGATOIRE** pour accéder au site.
> Sans carte, l'accès vous sera refusé par le gardien de déchèterie.
> Respecter le règlement de collecte et le règlement intérieur des déchèteries.
> Trier vos déchets avant votre arrivée afin de faciliter le dépôt, fluidifier la circulation et améliorer le recyclage.
> Respecter les gardiens de déchèterie et suivre leurs consignes en toutes circonstances.
> Respecter les volumes maximums autorisés.
> Interdiction de fumer et de vapoter sur l'ensemble des sites pour des raisons de sécurité.
> Arriver au moins 15 minutes avant la fermeture pour avoir le temps de décharger vos déchets, aucun accès ne pourra être garanti après ce délai.

Professionnels - évolution des conditions d'accès :

> À compter du 1er septembre 2026, l'accès aux déchèteries devient payant pour les professionnels.
> Les professionnels devront se munir de tickets d'accès, disponibles à l'accueil de la Communauté de Communes.
> Tarif : 25 € par m³ de déchets déposés.

PENSEZ À VENIR RÉCUPÉRER VOTRE CARTE D'ACCÈS À LA DÉCHÈTERIE AVEC :
- une **pièce d'identité**
- et un **justificatif de domicile**

à l'accueil de la Communauté de Communes du Nogentais au :
16 avenue du Général de Gaulle
10400 Nogent-sur-Seine



Le respect de ces règles contribue :

> Au bon fonctionnement des déchèteries ;
> À la sécurité de tous ;
> À une meilleure valorisation des déchets ;
> À la protection de l'environnement.

SOCIÉTÉ ADNOT PÈRE & FILS
03.25.24.84.55
Valorisation des déchets
Valorisation des gravats
- Location de bennes (tous déchets) Professionnels & Particuliers
- Rachat ferrailles et métaux
- Vente de fer et d'acier
- Vente de pièces détachées (neuves et occasions)
- Service dépannage et enlèvement d'épave
- Pour la vente en ligne

NOUVEAU! Retrouvez-nous sur : opisto.fr
Rue Gabriel-Péri - ROMILLY-SUR-SEINE
www.casse-adnot.fr

OA ELEC SOL
ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE
PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES
ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE
DEVIS GRATUIT
TRAVAUX · ÉTUDE · INSTALLATION
SÉRIEUX • RAPIDITÉ • SATISFACTION CLIENT • EXPERTISE
PARTICULIERS • PROFESSIONNELS
ENTREPRISE LOCALE
NOGENT-SUR-SEINE
06.50.83.36.53

ALEX D.G.F
DESTRUCTION GUÊPES & FRELONS
06.66.06.71.81
alexdgf10@gmail.com
10400 NOGENT-SUR-SEINE
Certiphyto

SERVICE ENVIRONNEMENT DÉCHETS / TRI

LE BROYEUR

UN BROYEUR AU SERVICE DES COMMUNES DU TERRITOIRE.

Dans le cadre de sa politique de gestion durable des déchets verts, la Communauté de Communes a récemment investi dans un broyeur de végétaux. Cet équipement est mis à la disposition des communes du territoire afin de faciliter les opérations de broyage à la suite des travaux de taille et d'élagage réalisés sur les espaces publics.

Le broyage des branches et résidus végétaux permet de réduire considérablement les volumes à évacuer tout en produisant des copeaux pouvant être valorisés localement, notamment en paillage des massifs, des plantations ou des espaces verts communaux.

Cet investissement s'inscrit dans une démarche d'économie circulaire et de valorisation des ressources végétales produites sur le territoire.



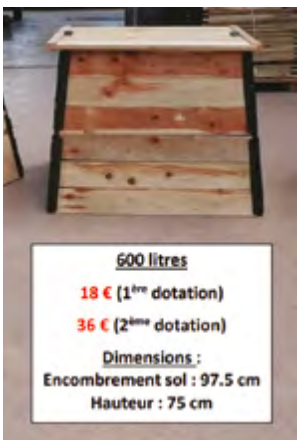


LES COMPOSTEURS

POUR LA PREMIÈRE DOTATION LA CCN PREND EN CHARGE 75% DU COUP RÉEL :

Les avantages du compostage à domicile :

> Réduit le volume de déchets ménagers en valorisant les déchets de cuisine et de jardin.
> Diminue les transports de déchets, limitant ainsi les émissions de gaz à effet de serre.
> Produit un engrais naturel gratuit riche en nutriments pour le jardin, les fleurs et le potager.
> Améliore la qualité du sol en favorisant sa fertilité et sa capacité à retenir l'eau.
> Réduit les besoins en arrosage grâce à une meilleure rétention de l'humidité dans le sol.
> Limite l'utilisation d'engrais chimiques et autres produits de jardinage.
> Favorise la biodiversité en attirant les organismes utiles à la vie du sol.
> Permet de réaliser des économies sur l'achat de terreau et d'amendements.
> Contribue à la protection de l'environnement en recyclant localement les déchets organiques.
> Sensibilise toute la famille aux gestes écoresponsables et au tri des déchets.



Que peut-on composter ?

> Épluchures de fruits et légumes
> Marc de café et filtres en papier
> Sachets de thé et tisanes
> Coquilles d'oeufs écrasées
> Fleurs fanées et déchets verts
> Feuilles mortes et petites branches broyées

À éviter

> Viande, poisson et os
> Produits laitiers
> Huiles et matières grasses
> Excréments d'animaux
> Déchets traités ou plastifiés

Le compostage à domicile transforme vos déchets en ressource utile tout en réduisant votre impact sur l'environnement.

Benoît SAVOURAT, Vice-Président, en charge du développement économique, service environnement déchets et artisanat

TOURISME

Voilà un aperçu de ce qui vous a été proposé cet été : une programmation très riche pour tous.









EXPLOREZ NOS MINES DE TRÉSORS À VILLENAUXE-LA-GRANDE



Découvrez Villenauxe-la-Grande en suivant les 16 panneaux retraçant l'histoire d'édifices et de lieux qui ont été témoins de la vie de la cité à travers les siècles.

Parcours disponible gratuitement sur demande auprès de l'office de tourisme.

« Balade Patrimoine et Histoire »



Visites de l'Église Saint-Pierre Saint-Paul et de ses vitraux

L'imposante église Saint-Pierre-Saint-Paul, profondément restaurée au cours des années 1990, a bénéficiée en 2005 d'une exceptionnelle création de vitraux contemporains, venez les découvrir ! Les visites libres sont gratuites et un dépliant d'aide à la visite est disponible auprès de l'office de tourisme !

RENSEIGNEMENTS :
Office de Tourisme - 03 25 21 38 94
23 Place Georges Clémenceau
10370 Villenauxe-la-Grande

EXPOSITIONS 2026 AU BATEAU LAVOIR

"COPIER-COLLER" VERONIQUE (VLAM)

28 AVRIL > 30 MAI

Scientifique de formation, Véronique (signe Vlam) est attachée à la fois à l'analyse des détails et à l'interprétation globale des données ; ce qui, selon elle, sous-tend sa démarche artistique.

Au cours de ses promenades, elle prend, comme tout un chacun, des photographies de paysages, de fleurs, ... Son regard est en particulier attiré par les associations de couleurs et de formes graphiques.





Pour réaliser ses photos, Véronique utilise son téléphone portable, facile à transporter et toujours à portée de main. Elle en extrait des images et des motifs qu'elle « copie et colle » pour créer des univers visuels, souvent qualifiés d'hypnotiques par son entourage.

Pour illustrer sa démarche, quelques images initiales font également partie de l'exposition. Le format carré lui plaît pour son équilibre, et l'opportunité infinie d'associations d'images et de motifs qu'il offre.

C'est avec une grande joie qu'elle nous propose de partager son expérience et de présenter ses photos au bateau lavoir à Nogent-sur-Seine.

Renseignements : Office de tourisme - 03 25 39 42 07
1 Quai Carbonel 10400 Nogent-sur-Seine

"L'ATELIER DU PALAIS S'EXPOSE" LES AMIS DU MUSÉE CAMILLE CLAUDEL

Peinture // dessin // sculpture, exposition d'élèves.

4 JUIN > 27 JUIN

Il y a déjà plus de 20 ans, naissait à Nogent-sur-Seine l'Association des Amis du Musée Camille Claudel, destinée à accompagner la naissance du musée Camille Claudel, notre association participe aujourd'hui de la promotion et du rayonnement du musée.
Originalité de l'association, elle a souhaité dès sa création créer un lien entre le public nogentais et son musée, par la pratique des arts, en mettant en place des cours d'Art Plastique et de modelage.

Aujourd'hui ce qui est devenu avec le temps « Les Ateliers du Palais » est généreusement hébergé par la ville de Nogent-sur-Seine dans les salles de l'ancien Palais de Justice de la ville.

Une véritable ruche artistique qui héberge des cours de modelage, sculpture, peinture, dessin et techniques mixtes : pour les adultes sont proposés 5 ateliers hebdomadaires et plusieurs stages par an ; pour les enfants et adolescents également.



Les professeurs, Jean-Bernard Ruhf (arts plastiques), Ivan Tilev (cours de modelage), Julia Levitina (stages de modelage), et les élèves adultes de l'Association, sont heureux de vous présenter au Bateau Lavoir une sélection représentative du travail réalisé cette année.

Renseignements : Office de tourisme - 03 25 39 42 07
1 Quai Carbonel 10400 Nogent-sur-Seine

"ATELIER CŒUR D'ARGILE" CHRISTINE NICCO

2 JUILLET > 30 AOUT

"Je suis céramiste à Pouy sur Vannes, où je travaille la terre au sein de mon atelier, Cœur d'Argile. La nature et les animaux occupent une place essentielle dans mon quotidien, et c'est tout naturellement qu'ils inspirent une grande partie de mes créations.

Je réalise notamment de nombreuses pièces de jardin en grès, une matière que j'apprécie pour sa solidité et sa résistance au gel, idéale pour vivre dehors toute l'année.

Je mêle tournage et modelage dans la plupart de mes pièces : animaux stylisés, maisons sculptées, formes organiques, mais aussi objets d'intérieur comme des photophores, brûle parfums ou encore de la vaisselle.

Chaque création est façonnée à la main, avec une attention particulière portée aux textures, aux volumes et au geste, pour laisser libre court à mon imagination.

À travers cette exposition au Bateau Lavoir, j'ai envie de partager ma passion pour l'argile, une matière vivante et sincère qui m'accompagne dans mon quotidien."

ATELIER DÉCOUVERTE : PREMIERS GESTES AVEC L'ARGILE

> 18 JUILLET

"Pendant la durée de l'exposition, j'aurai le plaisir de proposer un atelier découverte ouvert à tous. C'est un moment simple et accessible pour toucher la terre, expérimenter les gestes essentiels et créer une petite forme personnelle. Aucune expérience n'est nécessaire : l'atelier est pensé comme une parenthèse créative apaisante, où chacun peut ressentir le plaisir immédiat du modelage !"

Sans réservation / 10 € par personne

Renseignements : Office de tourisme - 03 25 39 42 07
1 Quai Carbonel 10400 Nogent-sur-Seine



"UNUSUAL ATTITUDES" JULIA LEVITINA

10 SEPTEMBRE > 10 OCTOBRE

La présence est un acte radical.

En aviation, une « attitude inhabituelle » ou une perturbation d'un aéronef désigne généralement une position involontaire, imprévue, parfois extrême, dans l'espace, susceptible de mettre à l'épreuve la capacité du pilote à en garder le contrôle. Reconnaître et corriger une attitude inhabituelle est une compétence vitale qui ne tolère aucune distraction. Alors que nous tentons de comprendre un monde en perpétuelle mutation, de plus en plus contradictoire, se présenter pleinement, que ce soit en tant qu'artiste ou aviateur, révèle quelque chose de radical sur ce que signifie être humain.

Les œuvres de Unusual Attitudes se présentent comme un amalgame improbable de l'animal et de l'humain, de la cruauté et de la compassion, du beau dans le maladroit et de l'esthétique dans l'insoutenable, tout en refusant de détourner le regard. Refuser de détourner le regard, c'est devenir un miroir. Et ce qu'on voit dans ce miroir, c'est nous-mêmes.

Julia Levitina, sculpteur d'origine ukrainienne, crée des sculptures en bronze puissantes et élégantes qui visent à capturer l'extraordinaire dans l'ordinaire. Julia Levitina s'occupe personnellement de l'ensemble de son processus artisanal, de l'argile au bronze, en passant par le moulage et la finition du métal, dans son atelier, ce qui est unique car la plupart des sculpteurs sous-traitent cette partie de la production à des fonderies.

Les œuvres de Julia ont été exposées dans le monde entier et se trouvent dans des collections publiques et privées aux États-Unis et en Europe, notamment au La Salle University Art Museum et à la Pennsylvania Academy of the Fine Arts en Pennsylvanie, au Thomas More Law Center d'Ann Arbor, Michigan, à la Flanders House de New York City, au Jewish Museum de Budapest, au Van Mieghem Museum en Belgique, et à l'Hôtel de Ville d'Anvers et d'Odesa (Ukraine), entre autres. Sa dernière installation publique en bronze est située sur le campus principal de l'université de Georgetown à Washington, D.C.

Renseignements : Office de tourisme - 03 25 39 42 07
1 Quai Carbonel 10400 Nogent-sur-Seine

"UNUSUAL ATTITUDES" JULIA LEVITINA



"LUMIÈRE FROIDE" DENIS MORIAT

15 OCTOBRE > 30 OCTOBRE

"Une vision personnelle et créative d'une nature riche et fragile. Des images détournées de leurs couleurs originelles par le biais d'un traitement numérique particulier. Ma conviction de photographe, amateur, m'implique jusqu'au tirage sur papier fine art."

Denis Moriat



Renseignements : Office de tourisme - 03 25 39 42 07
1 Quai Carbonel 10400 Nogent-sur-Seine

LES BALADES-GOURMANDES DE L'OFFICE DE TOURISME

DISTILLERIE MD & MONTÉE AU CLOCHER À NOGENT/SEINE JEUDI 16 JUILLET 2026



Après être montés au sommet de la tour Saint-Laurent à 16h, vous visiterez l'atelier de distillerie MD d'Elodie et Thibault lors d'une visite immersive à 16h45 (gins, liqueurs*...)

Vous pourrez déguster les cuvées du moment.
RDV à 15h45 à l'Office de tourisme – Bateau Lavoir
Tarif : 7 € / pers. – 15 pers. max



PAINS DE KINGA & ÉGLISE NOTRE DAME DE L'ASSOMPTION À MARNAY/SEINE JEUDI 23 JUILLET 2026

Après avoir admiré, dans l'église romane Notre Dame de l'Assomption, quelques fragments de peintures murales primitives représentant un étonnant bestiaire d'animaux fantastiques à 16h, rencontrez Kinga dans son fournil et dégustez quelques-uns de ses pains artisanaux, cuits au feu de bois à 16h45. Kinga a participée en 2025 à l'émission "La meilleure boulangerie de France" !
Tarif : 7 € / pers. – 15 pers. max

JARDIN, CÉRAMIQUE & FROMAGE À MESNIL-SAINT-LOUP MERCREDI 26 AOUT 2026

Visitez le Jardin Botanique de la Brisatte à 15h, la chapelle du Monastère de la Sainte Espérance et les céramiques artisanales des moines dans la boutique à 16h.

Et terminez votre balade au Comptoir du Fromager autour d'une dégustation de produits fermiers à 16h45.



Tarif : 7 € / pers. – 15 pers. max
*L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération !

Réservations obligatoires pour les balades auprès de l'Office de Tourisme au 03 25 39 42 07

LES BALADES DE JIMMY !

MERCREDI 8 JUILLET
& MERCREDI 5 AOUT 2026
À 10H*

Parcours Nature...



Découverte de la faune et de la flore de la Vallée de la Seine :

- BORDS DE SEINE
- PLAN D'EAU DU MONTEUIL
- RÉSERVE DE LA PRÉE

BALADE ACCOMPAGNÉE D'UNE HEURE
DÉPART DU BATEAU LAVOIR
5€ / PERSONNE

- Vélo fourni
- Possibilité de prendre son propre vélo (au même tarif)

UN JUS DE POMME SERA OFFERT PAR L'OFFICE DE TOURISME À L'ISSUE DES BALADES

MERCREDI 22 JUILLET
& MERCREDI 19 AOUT 2026
À 10H*

Parcours Patrimoine...



Découverte de l'histoire et du patrimoine de Nogent-sur-Seine :

- CENTRE-VILLE
- FRESQUES MURALES
- EGLISE
- PARCS & JARDINS

« FLÂNERIES DE L'OTNVS » MAIZIÈRES-LA-GRANDE-PAROISSE SAMEDI 20 JUIN 2026



C'EST AU TOUR DE LA COMMUNE DE MAIZIÈRES-LA-GRANDE-PAROISSE DE FAIRE DÉCOUVRIR SON RICHE PATRIMOINE CULTUREL ET NATUREL !

DÉPART DE 9H00 À 10H00
SALLE DES ASSOCIATIONS

RENSEIGNEMENTS ET RÉSERVATIONS :
OFFICE DE TOURISME - 03 25 39 42 07
1 QUAI CARBONEL - 10400 NOGENT-SUR-SEINE

- TARIF : 5€ PAR PERSONNE
- TOPOGUIDE INCLUS
- RAVITAILLEMENTS INCLUS

De nombreux parcours de randonnée dans le Nogentais et les Vallées de la Seine et de l'Aube !



DÉAMBULATION POÉTIQUE À NOGENT SUR SEINE

« UNE VOIX, DES REGARDS SUR LES TRACES DE JEAN GROSJEAN »

Jean Grosjean est un des plus grands poètes de la deuxième partie du XXème siècle, il a notamment reçu le Grand prix de poésie de l'Académie française en 1983. Cet écrivain français fut aussi un traducteur réputé.

La troupe d'adultes de l'atelier poésie du Tournefou fera une représentation itinérante avec accompagnement musical.

Un ensemble de textes de Jean Grosjean ainsi que des créations poétiques en hommage à ce grand poète qui vécut dans la commune d'Avant-les-Marcilly, seront offerts au public dans le cadre d'une déambulation poétique.

DIMANCHE 5 JUILLET 2026 DE 15H À 16H30


1ère partie au Théâtre de verdure


2ème partie dans le parc Dubois Boucher


3ème partie au Bateau-lavoir

Renseignements : 03 25 40 58 37
secretariat.tournefou@gmail.com

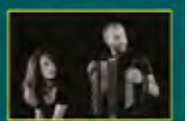
• Jus de pomme sera offert par l'office de tourisme à l'issue de la balade

GRAND EST'IVAL DU NOGENTAIS
10, 11, 12 Juillet 2026

TROIS JOURS DE FOLIE DANS LE NOGENTAIS ET LES VALLÉES DE LA SEINE ET DE L'AUBE AVEC CONCERTS À VOLONTÉ !!!

L'Office de Tourisme et la FEVIS Grand Est proposent un foisonnement de concerts de musique classique et d'ateliers participatifs durant 3 jours en plein air et dans des sites d'exception.








PROGRAMME:

Vendredi 10 juillet
Romilly / Seine
14h : Espace vivant de la Bonnèterie avec atelier Monts du Reuil (lutherie)
15h : Ferme pédagogique avec Faenza
16h : Espace vivant de la Bonnèterie avec Lilanoor
16h : Ferme pédagogique avec Faenza
17h : Ferme pédagogique avec Monts du Reuil

Pont sur Seine
20h30 : Église avec Monts du Reuil, Lilanoor, Faenza, Akadêmia

Samedi 11 Juillet
Nogent / Seine
10h30 : marché, place de la Halle avec Monts du Reuil et atelier Quam Dilecta
11h30 : théâtre de verdure avec Faenza
12h : Bateau-Lavoir avec Enthéos
13h : Bateau-Lavoir avec Lilanoor
14h : Théâtre de verdure avec atelier danse Enthéos
16h : Auditorium du Musée Camille Claudel avec Quam dilecta
17h : Auditorium du Musée Camille Claudel avec Lilanoor et Faenza
18h : Pavillon Henri IV et bords de Seine avec Monts du Reuil
21h : Eglise Saint-Laurent avec Monts du Reuil, Quam dilecta, Faenza, Lilanoor, Enthéos

Dimanche 12 Juillet
Marnay sur Seine
11h : Jardin Botanique en balade avec Quam dilecta et atelier percussion
12h : Eglise ND de l'Assomption avec Enthéos
13h : Le Prieuré sur Seine avec Faenza

Château de La Motte-Tilly
14h : Parvis du Château avec Quam dilecta
15h : Salon du Château avec Enthéos
16h et 17h : visite du château avec Faenza

Plancy l'Abbaye
20h30 : Eglise - Concert de Clôture du festival avec Enthéos, Faenza et Quam dilecta

& AU PAVILLON HENRI IV

26 SEPTEMBRE > 11 OCTOBRE 2026

EXPOSITION « LES GARES D'HIER À AUJOURD'HUI »

15 Avc. Fce de Villeneuve



La Commission patrimoine de l'Office de tourisme a choisi de consacrer son exposition annuelle à l'histoire ferroviaire dans le Nogentais pour rappeler les enjeux de ce mode de transport pour ses habitants.

C'est toujours le cas actuellement. Pour preuve, les collectivités locales se sont mobilisées pour l'électrification de la ligne 4 (dernière ligne française à être électrifiée).

Le XIXe siècle fut une période de développement considérable du chemin de fer.

Beaucoup de communes, même de taille modeste, se sont vues dotées à cette époque d'une gare.

Depuis, plusieurs ont été détruites ou désaffectées et seulement deux gares sont encore en service, une à Nogent-sur-Seine et une à Romilly-sur-Seine.

Mais, chacun se remémore le rôle prépondérant qu'ont joué ces gares dans l'histoire du territoire et dans son développement.



Entrée libre le Samedi, Dimanche et Mercredi de 14h30 à 18h - Renseignements : Office de tourisme du Nogentais - 03 25 39 42 07

UN JOUR, UNE EGLISE TOUT L'ÉTÉ !

L'Opération "Un jour, Une église" est de retour cette année dans le Nogentais et les Vallées de la Seine et de l'Aube.

Venez découvrir nos églises grâce aux animateurs bénévoles !

Programme sur : www.tourisme-nogentais.fr

Renseignements Office de Tourisme - 03 25 39 42 07





JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

19 et 20 Septembre 2026

"Le Patrimoine en Péril" Visite de Nogent-sur-Seine dimanche à 15h00

Réservations obligatoires auprès de l'Office de Tourisme

au 03 25 39 42 07

Programme complet sur : www.tourisme-nogentais.fr

LA DAME DE LA MOTTE-TILLY : LA MARQUISE DE MAILLÉ AU SERVICE DU PATRIMOINE



Du samedi 23 mai au dimanche 20 septembre 2026
Château de La Motte Tilly

Cette exposition, implantée dans le château de La Motte Tilly qu'elle affectionnait tant et qu'elle légua au Centre des Monuments Nationaux à sa mort en 1972, sera l'occasion pour le visiteur de découvrir la vie et l'oeuvre de cette "grande" Dame, au chevet du Patrimoine français.

Renseignements : Château de la Motte-Tilly - 03 25 39 99 67
www.chateau-la-motte-tilly.fr

MUSÉE CAMILLE CLAUDEL

NOGENT-SUR-SEINE



Bartholdi, Champollion et le sphinx

Monuments publics en débat

du 11 avril au 19 juillet 2026

À VOTRE ECOUTE...



OTNYS

Office de Tourisme du Nogentais et de la Vallée de la Seine

5 rue Saint-Epoing
10400 Nogent-sur-Seine
03 25 39 42 07
contact@tourisme-nogentais.fr
www.tourisme-nogentais.fr

Nogent-sur-Seine

Du 3 Mars au 3 Novembre
Bateau Lavoir
1 Quai Carbonel
10400 Nogent-sur-Seine

03 25 39 42 07
contact@tourisme-nogentais.fr
www.tourisme-nogentais.fr

HORAIRES
Du Mardi au Samedi :
9h00-12h30 / 14h00-17h30
Le Dimanche (Juillet & Août) aux même horaires.
Fermé les jours fériés

Romilly

Office de Tourisme de Romilly-sur-Seine

4 rue du Général De Gaulle
10100 Romilly-sur-Seine
03 25 24 87 80
officedetourisme@ccprs.fr
www.ville-romilly-sur-seine.fr
www.ccprs.fr

HORAIRES
Du Lundi au Jeudi :
8h30-12h00 / 14h00-17h30.
Le Vendredi :
8h30-12h00 / 14h00-17h00.
Le Samedi :
8h30-12h30 / 14h00-17h00.
Fermé les Dimanches et jours fériés.

Villenauxe la Grande

Office de Tourisme de Villenauxe-la-Grande

23 place Clémenceau
10370 Villenauxe-la-Grande

03 25 21 38 94
villenauxe@tourisme-nogentais.fr
www.villenauxelagrande.fr

HORAIRES
Le Mercredi :
14h00-17h30
Le Vendredi & Samedi :
9h00-12h30 / 14h00 à 17h30.
Fermé les jours fériés

PETR Seine et Plaine Champenoise

9 place des Martyrs pour la libération
10100 Romilly-sur-Seine

03 25 25 20 70
contact@petr-seineenplainechampenoise.fr

aube en champagne

Aube en Champagne Attractivité

34 Quai Dampierre
10000 Troyes

03 25 42 50 00
bonjour@aube-champagne.com
www.aube-champagne.com
www.100pour100aube.fr

Téléchargez le guide de l'été ici !

VILLENAUXE-LA-GRANDE ENTRE DANS LE PAYSAGE MONDIAL DE L'UNESCO



Le 29 mai 2026, une nouvelle page de l'histoire de Villenauxe-la-Grande s'est écrite. La commune de Villenauxe rejoint désormais le prestigieux périmètre des Coteaux, Maisons et Caves de Champagne, reconnu pour la richesse exceptionnelle de ses paysages viticoles et de son patrimoine champenois.

Cette reconnaissance est bien plus qu'un label : elle consacre des siècles de travail, de passion et de savoir-faire transmis de génération en génération. Nos coteaux, nos vignes, nos caves, nos maisons de Champagne et celles et ceux qui les font vivre participent à un patrimoine universel, symbole de l'excellence française et de l'art de vivre en Champagne.

Pour Villenauxe-la-Grande, cette inscription représente une formidable opportunité. Elle renforce l'attractivité de notre territoire, valorise nos vignerons, notre patrimoine et notre identité, tout en ouvrant de nouvelles perspectives pour le développement du tourisme, de l'économie locale et de la transmission de notre histoire aux générations futures.

Soyons fiers de cette reconnaissance internationale qui honore notre commune et l'ensemble des acteurs qui, chaque jour, façonnent ces paysages d'exception. Ensemble, continuons à préserver ce patrimoine unique afin qu'il demeure, pour longtemps encore, un héritage vivant, partagé et admiré dans le monde entier.

Villenauxe-la-Grande s'enracine dans son histoire… et rayonne désormais au cœur d'un patrimoine reconnu par le monde entier.

unesco

TABAC

07 70 02 56 25

PLAZA Caffè

PUB-BRASSERIE

SANTÉ

BONHEUR

BIÈRE

À TOUTE HEURE

Du lundi au samedi de 16h à 00h

23, rue des Fossés - NOGENT-SUR-SEINE



Côté Salon du Parc Côté Restaurant Côté traiteur

Auberge du Cygne de la Croix

Situé à 80 mètres du Musée Camille Claudel

www.cygne-de-la-croix.fr
Tél. 03 25 39 91 26

22 rue des Ponts
10400 Nogent-sur-Seine
info@cygnedelacroix.fr

www.facebook.com/cygnedelacroix
cygnedelacroixnogent

CC

FERMETURES

FENÊTRES • VOLETS • STORES BANNES
PORTES DE GARAGE • PORTAILS

82, avenue Pasteur
Tél. : **06 76 59 80 16**

10400 **Nogent-sur-Seine**
civeit.christopher@orange.fr

CLIMADYS

ROMILLY sur SEINE

Plomberie - Chauffage
Pompes à chaleur
Froid & Climatisation réversible

03 25 24 71 27 · www.climadys.fr
82 rue Henri Millet - ROMILLY-SUR-SEINE

ACP

PAYSAGISTE

LE MAÎTRE D'OEUVRE
DES JARDINS
DE VOTRE RÉGION

ÉLAGAGE
ENTRETIEN
CRÉATION DE PARCS
& JARDINS
MAÇONNERIE PAYSAGÈRE

DEMANDEZ VOTRE DEVIS GRATUIT AU 03.26.42.62.78.

Artisan à votre service

SAS **ÉCHAFAUD'TOIT**

MONTAGE
LOCATION D'ÉCHAFAUDAGES

ÉCHAFAUD'TOIT
MONTAGE LOCATION

03 25 39 00 23

echafaudtoit@gmail.com

www.marlot-couverture.com

6, cours Lavoisier - ZI des Guignons - 10400 NOGENT-SUR-SEINE

Sarl PARISOT PEINTURE

sarl.parisot.peinture@gmail.com

- PEINTURE VITRERIE
- REVÊTEMENTS SOLS ET MURS
- RAVALEMENTS DE FAÇADES
- DÉCORATION
- PARQUETS FLOTTANTS
- RÉNOVATION D'ESCALIERS ET PARQUETS

06 77 55 93 98

14 Rue des Grandes Vignes - 10400 LA SAULSOTTE



03.25.21.40.57

17, RUE DES CHAUMES
BARBUISE
www.beckmichel.com

Michel BECK

Motoculture - Quads
Robot de tonte
Vente - Réparation - SAV



LE DOG CAR RETROUVE SON BERCEAU : UN PATRIMOINE NOGENTAIS RENAIT A LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

Acquise lors d'une vente aux enchères à Troyes , une voiture hippomobile fabriquée à Nogent-sur-Seine à la fin du XIXe siècle est désormais exposée dans le hall de la Communauté de communes du Nogentais. Une belle histoire de patrimoine, rendue possible grâce à la mobilisation d'élus, d'associations et de bénévoles.

C'est une page de l'histoire nogentaise qui reprend vie. La Communauté de communes du Nogentais a officiellement dévoilé le 19 juin 2026 la voiture hippomobile, un Dog Car, désormais installée dans le hall de son siège. Un emplacement hautement symbolique puisque le bâtiment, aujourd'hui entièrement réhabilité, occupait autrefois les anciens ateliers Corbin, où étaient fabriquées des voitures à cheval dans les années 1880.

« Nous avons l'honneur d'accueillir dans ce hall une voiture hippomobile, un vestige du passé qui trouve aujourd'hui toute sa place dans notre présent », a souligné Raphaële Lanthiez , la Présidente de la Communauté de communes lors de l'inauguration.

L'authenticité de cette pièce est attestée par un détail précieux : l'inscription « Corbin Nogent-sur-Seine » figure encore sur le moyeu de l'une de ses roues, confirmant son origine locale. « Le Dog Car retrouve ainsi son lieu de naissance, c'est un symbole fort que nous célébrons aujourd'hui », a-t-elle ajouté.

L'histoire de cette acquisition tient presque d'un conte. C'est Olivier Linard, membre de Connaissance et Sauvegarde du Patrimoine Nogentais (CSVPN), qui repère la voiture lors d'une vente aux enchères à Troyes. Avec Gérard Ancelin, président de l'association, et Pierre Mathy, membre, une offre est rapidement déposée.

À la surprise générale, la calèche est remportée pour... **300 euros.**

« À notre grande surprise, ils ont réussi à l'obtenir pour 300 euros. Un vrai coup de maître ! », s'est réjoui la présidente devant les invités.



Une mobilisation collective

Après son acquisition, plusieurs acteurs du territoire se sont mobilisés pour permettre son retour à Nogent-sur-Seine. Jean-Jacques Boynard, maire de Fontaine-Mâcon, a assuré son transport depuis Crenay, tandis que l'Association du Modélisme Nogentais, avec Jean-Claude Wattelet, a pris en charge le nettoyage et la remise en état de la voiture.

« Cette acquisition est bien plus qu'un simple objet ; elle représente la collaboration et la bonne volonté des acteurs de notre territoire. » a rappelé la présidente.

Au-delà de son intérêt patrimonial, cette voiture hippomobile rappelle l'activité artisanale qui animait autrefois les ateliers Corbin, avant leur transformation en garage automobile puis leur réhabilitation en siège de la Communauté de communes.

Visible dès l'entrée du bâtiment, le Dog Car devient désormais un véritable ambassadeur de l'histoire artisanale nogentaise. Une invitation à se souvenir que le patrimoine n'est pas seulement une mémoire du passé, mais aussi un héritage vivant.

« Notre passé est une richesse sur laquelle nous pouvons bâtir notre avenir », a conclu la présidente, invitant chacun à prendre le temps de découvrir cette pièce désormais revenue là où tout a commencé.

Chantal OUDARD, Vice-Présidente, en charge du tourisme, patrimoine et transformation numérique

PROVINS VOYAGES

Faites-vous faire vos lunettes sur internet ?
☐ Oui ☑ Non
Commandez-vous vos appareils auditifs sur la toile ?
☐ Oui ☑ Non
Pourquoi ne pas faire appel à un professionnel pour vos vacances avec le conseil en plus ?

Provins Selectour

21, Rue de la Friperie - 01 64 08 93 39 / 06 46 37 08 30
www.provins-voyages.com

Pizz'A Jojo

03.10.13.60.23 - 06.66.10.01.36

PIZZAS
MAIS AUSSI
CAMEMBERT RÔTI
en hiver FONDUE SAVOYARDE

OUVERT LE SOIR Du jeudi au dimanche DE 17H30 À 21H30 *Sur place ou à emporter*

PLACE DE MARIGNY LE CHÂTEL - MARIGNY LE CHÂTEL

EPICERIE Lolette

Centre-ville NOGENT

Rencontres & Ripailles locales

* Des produits locaux
* Un coin café
pour papoter, travailler, lire...
* Des événements & ateliers

8, rue de l'Hôtel Dieu – Nogent/Seine
06.67.41.89.35 – epicerielolette@gmail.com

3R Déco

Frédérique Dillard

BOUTIQUE ATELIER
Rénovation de meubles
Décoration intérieure

9, rue de l'Hôtel Dieu
NOGENT-SUR-SEINE
06 72 66 81 17
@3rmeublesetobjets

Depuis 1992

SARL DECORENOV

Entreprise Générale du Bâtiment
6, rue Jean Moulin - 10370 VILLENAUXE LA GRANDE
sarldecorenov@hotmail.fr
www.decorenov.fr
03 25 21 00 12

RGE Qualibois
RGE Eco artisan
RGE Qualipac

Fabrication artisanale sur mesure

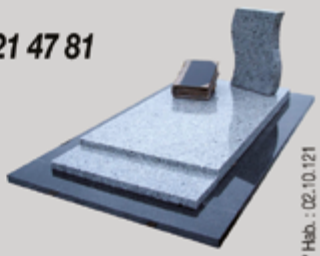
• Escalier • Cuisine • Mobilier*
• Aménagement** • Pose de parquet

*Chambre à coucher, salle de bains, salle à manger
**Placard sous rampant, dressing

e.beaulant_artisan_menuisier
06 13 08 19 28
etienne.beaulant@wanadoo.fr

Pompes Funèbres Marbrerie S.A.R.L. TILLIER

Tél. 03 25 21 35 13 - 03 25 21 47 81
06 08 89 66 17
Email : tillierbruno@orange.fr



13, rue de Couailles
VILLENAUXE-LA-GRANDE

N° Hab. : 02.10.121

Photographie & Vidéo



- Family Photo box
- Retouches photo & vidéo
- Portraits
- Evénementiels

Intérieur / Extérieur
Studio / Domicile

Prestations Drones

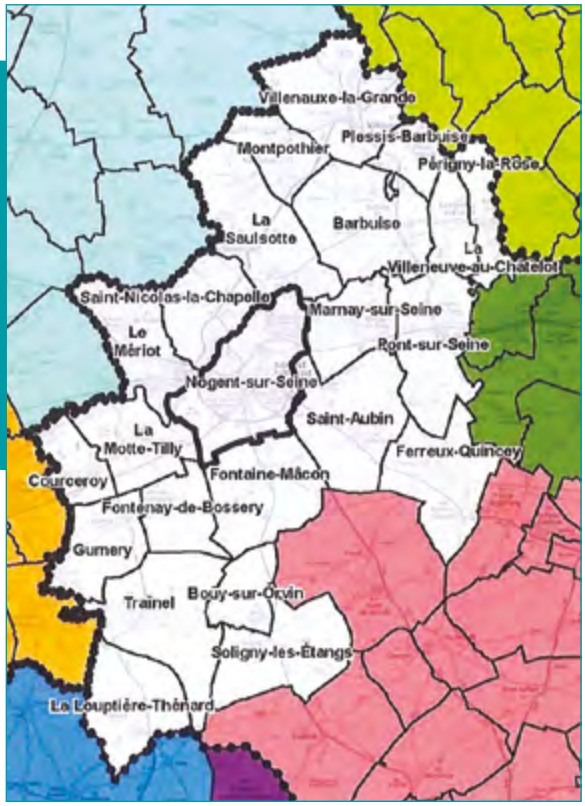
David Jamain 06.61.81.36.03
TRAINEL

www.jamain-photographie.fr

PROMOTION DU TERRITOIRE

Cette commission a pour mission de mettre en valeur et de communiquer sur le travail réalisé. Cette mise en valeur peut prendre plusieurs formes :

> une forme directe via des canaux de communication traditionnels ;
> une forme indirecte via des délibérations ou des vœux pris en conseil communautaire.



1- La communauté de communes du Nogentais possède plusieurs outils pour mettre en œuvre sa stratégie de communication :

> Mieux faire connaître les compétences qui sont les siennes
> Mettre en valeur les actions qui sont menées

Pour y parvenir, les services font vivre plusieurs supports :

Le site internet :
www.ccdunogentais.fr



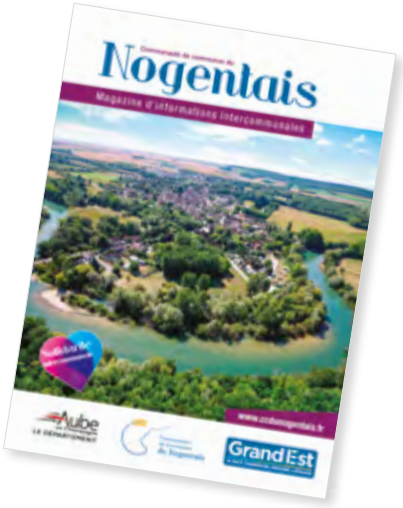
La page Facebook
www.facebook.comCCduNogentais

La page Instagram :
@CCdunogentais

Mais aussi l'application mobile Panneau Pocket

Avec panneau pocket sous le nom :
Cc du Nogentais - 10400

Le magazine intercommunal : publié une fois par an, il dresse le bilan des actions réalisées.



Retrouvez toute l'actualité de la communauté de communes du Nogentais sur l'un de ces supports.

Michelle MONOS, Vice-Présidente, en charge de la communication, promotion et aménagement du territoire

CONSEILLÈRE NUMÉRIQUE

Zoom sur le service numérique de votre territoire : un bilan qui bouge !

En poste depuis fin 2022, Roxane Saina a été recrutée conjointement par la Communauté de Communes du Nogentais et la Communauté de Communes Seine et Aube en tant que Conseillère Numérique.

Si sa mission première reste de réduire la fracture numérique en rendant chacun autonome sur son téléphone, sa tablette ou son ordinateur, ses activités se sont largement diversifiées pour toucher tous les publics, des plus jeunes aux seniors.

Un accompagnement quotidien et des ateliers variés

Roxane continue de vous accompagner gratuitement à travers deux formats adaptés :

- Les accompagnements individuels (sur rendez-vous) : Une heure personnalisée pour répondre à toutes vos questions, débloquer un problème et progresser à votre rythme. Vous pouvez prendre autant de rendez-vous que nécessaire.
- Les ateliers collectifs (8 à 10 personnes maximum) : Des sessions thématiques pour apprendre ensemble (transférer ses photos, découvrir l'intelligence artificielle, maîtriser la cybersécurité, comprendre son smartphone...).

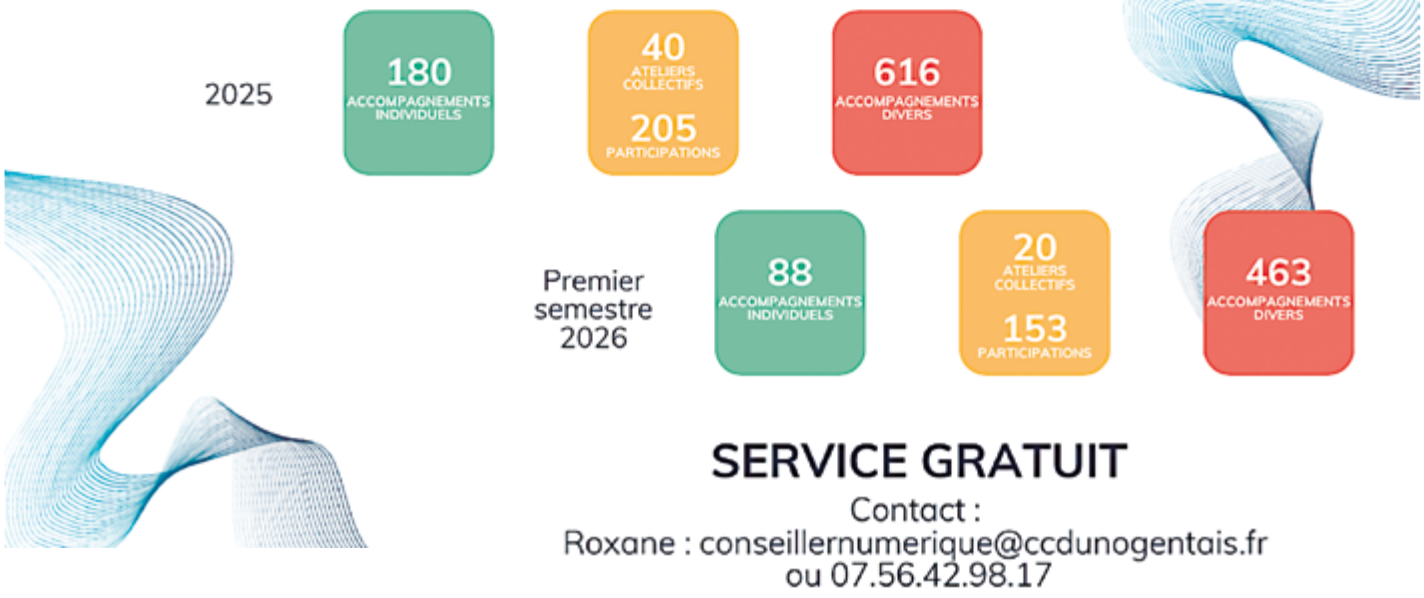
Pour retrouver le programme des ateliers collectifs: Consultez l'application PanneauPocket (CC du Nogentais - 10400) ou contactez directement Roxane au 07.56.42.98.17.

Au-delà des ateliers : des projets innovants sur le territoire

Depuis son arrivée, Roxane a développé de nombreuses actions hors les murs pour dynamiser le territoire et sensibiliser les habitants :

- Prévention dans les écoles : Interventions auprès des enfants et de leurs parents pour échanger et sensibiliser sur le temps d'écran, l'usage des jeux vidéo et les bonnes pratiques sur les réseaux sociaux.
- Créativité dans les bibliothèques : Animation d'ateliers de découverte technologique et numérique (initiation à l'imprimante 3D, à la découpeuse/graveuse laser, à la découpeuse vinyle ou encore création de films en stop motion).
- Le numérique pour nos aînés (EHPAD) : Interventions régulières dans 3 EHPAD du secteur pour briser l'isolement en apportant le numérique là où il n'y en a pas. En partenariat avec l'UDAF de l'Aube, ce projet a donné naissance aux "Golden Gamers", une grande compétition départementale de jeux vidéo pour seniors (notamment du bowling sur Nintendo Switch) réunissant 10 établissements de l'Aube, dont les 3 de la CCN !

Le service en chiffres



SERVICE GRATUIT

Contact :
Roxane : conseillernumerique@ccdunogentais.fr
ou 07.56.42.98.17

Chantal OUDARD, Vice-Présidente, en charge du tourisme, patrimoine et transformation numérique

CRÉATION DE AGESC

Créée officiellement le 22 juillet 2025, la Réserve Naturelle Nationale (RNN) de la Seine champenoise constitue un événement majeur pour la préservation de l'environnement dans le Grand Est. Avec une superficie de 2 462 hectares répartis sur dix communes des départements de l'Aube et de la Marne, elle devient la plus vaste réserve naturelle nationale de la région et un espace protégé d'importance à l'échelle du bassin de la Seine. Cette reconnaissance vient consacrer plusieurs décennies d'engagement des acteurs locaux en faveur de la protection d'un patrimoine naturel exceptionnel.

Située au cœur de la Bassée, une vaste plaine alluviale façonnée par la Seine, cette zone humide joue un rôle écologique stratégique. Elle constitue l'un des écosystèmes les plus riches et les plus fonctionnels pour la régulation de l'eau, la préservation de la biodiversité et l'atténuation des effets du changement climatique. Les zones humides comme celle-ci sont en effet reconnues pour leur capacité à stocker le carbone, limiter les inondations et soutenir les équilibres hydrologiques.

La richesse écologique de la réserve repose sur une grande diversité de milieux naturels : forêts alluviales, prairies humides, bras morts du fleuve, mares, roselières ou encore herbiers aquatiques. Ces habitats accueillent plus de 120 espèces animales et végétales patrimoniales, dont certaines sont rares ou protégées au niveau national. Parmi elles figurent notamment le râle des genêts, le cuivré des marais ou encore la cordulie à corps fin, témoignant de la valeur exceptionnelle du site en matière de biodiversité.

La création de la réserve permet ainsi de renforcer la protection de ces espèces et de leurs habitats, tout en constituant un outil concret face aux enjeux climatiques actuels. Elle s'inscrit dans une logique de développement durable conciliant préservation de la nature et activités humaines.

La gouvernance de la réserve repose sur une approche partenariale. **Sa gestion est confiée à l'Association de gestion de la Réserve naturelle nationale de la Seine champenoise (AgeSC).** Le conseil d'aministration de l'AgeSC réunit 8 représentants des principales composantes du territoire :

> Fédération départementale des chasseurs de l'Aube
> Chambre d'agriculture de l'Aube
> Syndicat des eaux de l'Aube
> Fransylva Aube
> Communauté de Communes du Nogentais
> Communauté de Communes des Portes de Romilly-sur-Seine
> Communauté de Communes de Sézanne Sud-Ouest Marnais
> Représentants des collectivités locales.

Cette organisation vise à garantir une gestion concertée et équilibrée, intégrant les enjeux environnementaux, économiques et sociaux.

Chiffres clés relatifs à l'AgeSC:

> Création : 22 juillet 2025
> Surface protégée : 2 462 hectares
> 10 communes concernées
> Plus de 120 espèces patrimoniales recensées
> Plus vaste Réserve naturelle nationale du Grand Est
> Une des principales zones humides du bassin de la Seine

Les communes concernées et la surface intégrée à la Réserve (en hectares) :

> Marnay-sur-Seine ..... 619 ha
> Pont-sur-Seine ..... 439.6 ha
> Conflans-sur-Seine ..... 374.8 ha
> Barbuise ..... 239.8 ha
> Crancey ..... 423.8 ha
> Esclavolles-Lurey ..... 73.7 ha
> Romilly-sur-Seine ..... 72.1 ha
> Périgny-la-Rose ..... 51.8 ha
> Marcilly-sur-Seine ..... 43.8 ha
> Nogent-sur-Seine ..... 24.2 ha

La création de la Réserve Naturelle Nationale de la Seine Champenoise constitue une reconnaissance exceptionnelle pour notre territoire. Elle traduit la volonté collective de protéger durablement un patrimoine naturel unique tout en associant l'ensemble des acteurs locaux à sa gestion et à sa valorisation.

Raphaële LANTHIEZ, Présidente de la Communauté de Communes du Nogentais

Communauté
de Communes
du Nogentais

INFORMATIONS PRATIQUES
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU NOGENTAIS
16 AVENUE DU GENERAL DE GAULLE
10400 NOGENT-SUR-SEINE
03 25 21 69 76 **contact@ccdunogentais.fr**

Horaires d'ouverture
DU LUNDI AU JEUDI : DE 8H30 À 12H ET DE 14H À 17H30
VENDREDI : DE 8H30 À 12H **FERMÉ L'APRÈS-MIDI**





VTA SOVER - FOCUS SUR UNE ENTREPRISE IMPLANTÉE À MONTPOTHIER



VTA-SOVER est une PME industrielle française spécialisée dans la fabrication de flacons en verre destinés aux marchés de la parfumerie, de la cosmétique et de la pharmacie.

Implantée sur le territoire (commune de Montpothier), l'entreprise maîtrise la transformation du verre étiré, la décoration des flacons et les prestations de conditionnement.

Engagée dans une démarche d'innovation et de développement durable, VTA-SOVER met son expertise au service de marques françaises et internationales, en proposant des solutions sur mesure, fabriquées en France.

L'entreprise emploie une trentaine de salariés et accueille régulièrement une vingtaine de collaborateurs intérimaires afin d'accompagner son activité et son développement.

Depuis plusieurs années, VTA-SOVER mène un ambitieux programme de modernisation de son outil industriel, avec des investissements dans de nouveaux équipements de production, de décoration et de contrôle qualité.

Déjà certifiée ISO 9001, l'entreprise est actuellement engagée dans une démarche de triple certification ISO 9001, ISO 14001 et ISO 45001, afin de renforcer ses engagements en matière de qualité, d'environnement, de santé et de sécurité au travail.

Cette dynamique s'inscrit dans une volonté de pérenniser un savoir-faire industriel français, de gagner en performance et de poursuivre son développement sur les marchés nationaux et internationaux.



DEUX EXPERTS À VOTRE SERVICE

Bien voir, Bien entendre
c'est bien vivre

Optic 2000

sonance AUDITION

03 25 21 40 65

3 rue de l'Orme
NOGENT SUR SEINE

03 65 67 15 99

AUXILIUM

Voulez-vous ...
Prendre du temps pour vous ?

Ménage
Préparation des repas
Entretien du linge
Garde d'enfants
Livraison de courses



Ne nous cherchez plus :

2, rue de l'Hôtel Dieu
10400 Nogent-sur-Seine
03.25.23.26.75

O2 Aube Nord-Ouest

AVANCE IMMÉDIATE
-50%
DE CRÉDIT D'IMPÔT**

SP services à la personne